apur

UNE ANNÉE AVEC L'ATELIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

UNE ANNÉE AVEC L'ATELIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Directrice de la publication : Dominique ALBA

L'ensemble des collaborateurs de l'Atelier :
Dominique ALBA, Jean François ARENES, Jean-Charles ARNAUD, Jérôme AUBOIS, Veneta AVRAMOVA-CHARLANDJIEVA, Paul BAROIN, Solange BEAUDOUX, Alain BEAUREGARD, Malika BELLA, Damien BERTRAND, Frédéric BERTRAND, Marie-Thérèse BESSE, Julien BIGORGNE, Christiane BLANCOT, Jean-Christophe BONIJOL, Clément BOUDIER, André-Marie BOURLON, Jonathan BOUTON, Bruno BOUVIER, Florent BRUNEAU, Jean-Pierre CASTELL, Grégoire CATINEAU, Maud CHARASSON, Christine DELAHAYE, Edwige DESSENNE, Fatimata DIAKHITE, Véronique DOREL, Eugenio DRAGONI, Maria DRAGONI, Bernadette EYCHENNE, Emmanuel FAURE, Toria GHINOZZI, Julien GICQUEL, Mélanie GUILBAUD, Florence HANAPPE, Hélène IMPINI, Stéphanie JANKEL, Audry JEAN-MARIE, Morad KHALOUA, Slobodanka KRCMAR, François L'HENAFF, Jérôme LEBAS, Marie-Catherine LINEL, Clément MARIOTTE, Mehand MEZIANI, François MOHRT, Chiara MOLINAR, Marie MOLINIER, Emilie MOREAU, Quoc Thai François NGUYEN, Michèle-Angélique NICOL, Amélie NOURY, Clément PAIROT, Ludovic PEPION, Emmanuelle PIERRE-MARIE, Laurent PLANCHOT, Jennifer POITOU, Isabelle QUERLIER, Guylène RANDAL-BIGUET, Lala Harinjaka RAZAFIMAHATRATRA, Sophie RENOUVEL, Marina RIBEIRO, Stéphane RIBES, Olivier RICHARD, Muriel ROBERT, Sandra ROGER, Emmanuelle ROUX-BRUGGHEMAN, Pascale ROYNARD, Delphine SCHWARTZBROD, Gabriel SENEGAS, Anne SERVAIS, Pascale SORLIN-SARAZIN, Christian TELLA, Pascale THOMAS, Quentin TRETON, Bophanavy TRY-LEYGNAC, Yann Fanch VAULEON, Gustavo VELA BARRON, Anne-Marie VILLOT, Serida ZAID, Alice ZATTI.

Création graphique et réalisation : Alan DELEFLIE
Cartographies et illustrations : Apur sauf mention contraire
Date de parution : juin 2017
apur.org

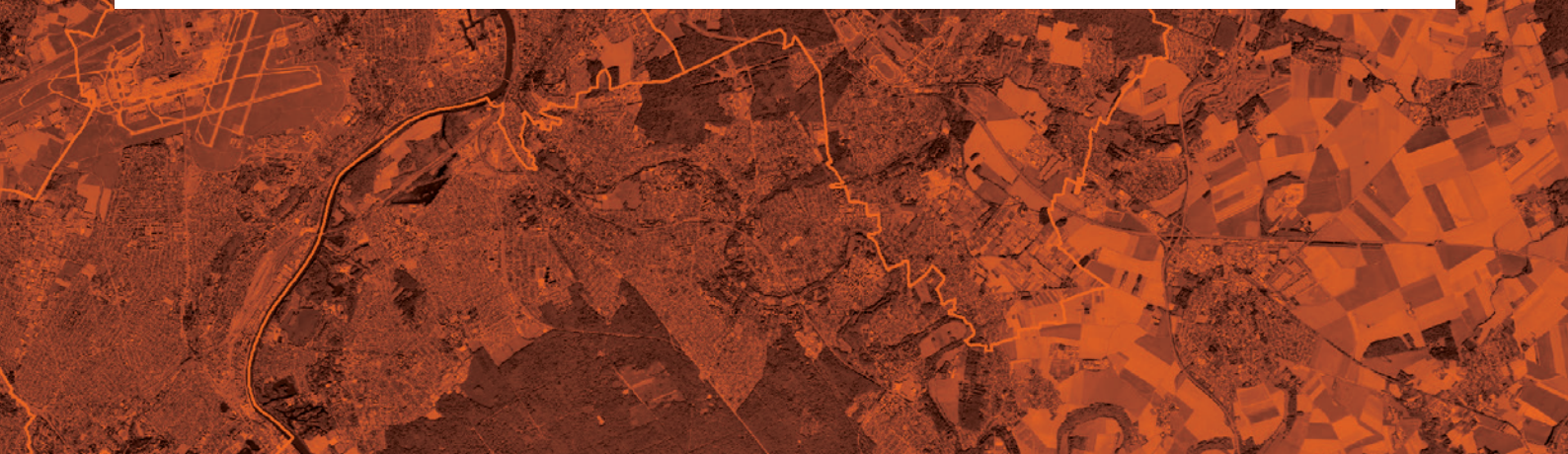

LES PARTENAIRES DE L'APUR

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'État représenté par :
• le Ministre de l'Intérieur (donnant délégation au Préfet de la Région d'Ile-de-France/Préfet de Paris, M. Jean-François CARENCO ou son délégué)
• la Ministre de l'Égalité des territoires et du logement (donnant délégation au Directeur régional et Interdépartemental de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France, M. Gilles LEBLANC, ou son délégué)
• le Ministre de l'Économie et des finances (donnant délégation à la Directrice régionale de l'Insee, Mme Marie-Christine PARENT, ou son délégué)
• la Ministre de la Culture et de la communication ou son délégué
• le Préfet de Police de Paris, M. Michel CADOT ou son délégué

La Ville de Paris représentée par :
• Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris
• M. Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
• M. Patrick BLOCHE, Conseiller de Paris,
• M. Didier GUILLOT, Conseiller de Paris,
• M. Claude DARGENT, Conseiller de Paris,
• M. Jacques BAUDRIER, Conseiller de Paris, Conseiller délégué à l'Architecture et aux Grands Projets de Renouvellement Urbain
• Mme Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris
• M. Jérôme DUBUS, Conseiller de Paris

Le Département de Paris représenté par :
• M. Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public, trésorier de l'Apur

La Région d'Île-de-France

La Métropole du Grand Paris représentée par :
• Mme Valérie MAYER-BLIMONT, Conseillère métropolitaine déléguée auprès du Président, Conseillère métropolitaine, Adjointe au Maire de Santeny ou son délégué
• M. Olivier KLEIN, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Clichy ou sa déléguée,
• M. Ivan ITZKOVITCH, Conseiller métropolitain, Adjoint au Maire de Rosny ou sa déléguée

La Société du Grand Paris représentée par :
• Mme Catherine BARBÉ, Directrice des partenariats stratégiques

Forum métropolitain du Grand Paris (anciennement Paris Métropole)
• M. Daniel GUIRAUD, Vice-Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie départementale de Paris représentée par :
• M. Dominique RESTINO, Président de la CCI départementale de Paris, ou son délégué

La Régie Autonome des Transports Parisiens représentée par :
• Mme Elisabeth BORNE, Présidente directrice générale, ou son délégué

Le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3) représenté par :
• M. Pierre-Christophe BAGUET, Président ou son délégué

Le territoire Est Ensemble (T8) (anciennement Communauté d'agglomération Est Ensemble) représenté par :
• M. Claude ERMOGENI, Conseiller délégué au Territoire de la Plaine du canal de l'Ourcq, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 1/Collectivités locales et Intercommunalités

Le territoire Grand-Orly Seine-Bièvre (T12) (anciennement Communauté d'agglomération Seine Amont) représenté par :
• M. Romain MARCHAND, Premier Vice-Président Délégué au projet de Territoire, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 1/Collectivités locales et Intercommunalités.

Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) représenté par :
• M. Pierre BELL-LOCH, Conseiller départemental, vice-président du SIAAP, ou son délégué

Le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) représentés par :
• M. Jacques JP MARTIN, Président de ce dernier, ou son délégué

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) représenté par :
• M. Laurent PROBST, Directeur général, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 2/ Syndicats techniques

Le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) représenté par :
• M. Hervé MARSEILLE, Président, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 2/ Syndicats techniques

Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) représenté par :
• M. Martin HIRSH, Directeur général, ou son délégué

La Caisse des dépôts représentée par :
• M. François ELIA, Directeur régional adjoint Ile de France, ou son délégué

Eau de Paris représentée par :
• M. Benjamin GESTIN, Directeur Général, ou son délégué

L'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF) représenté par :
• Thierry DUCLAUX, Directeur général, ou son délégué

Grand Paris Aménagement représentée par :
• M. Thierry LAJOIE, Président Directeur Général, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 3/Entités publiques

Paris Habitat représenté par :
• M. Stéphane DAUPHIN, Directeur général, ou son délégué

Ports de Paris représenté par :
• Mme Régine BREHIER, Directrice générale, ou son délégué. Représentant au CA 2016 au titre du collège 2/ Syndicats techniques

SNCF Immobilier représentée par :
• M. Benoît QUIGNON, Directeur général ou son délégué

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 6

L'APUR EN 18 CHIFFRES 7

GESTION ET ORGANISATION 8

LES CHIFFRES-CLÉS 10

AXE 1
LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES, NUMÉRIQUES, INFORMATIQUES 12

AXE 2
DYNAMIQUE DES TISSUS URBAINS 16

AXE 3
ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET RÉSEAUX 20

AXE 4
MOBILITÉS, ESPACE PUBLIC ET GRANDS SERVICES URBAINS 24

AXE 5
HABITAT ET LOGEMENT 28

AXE 6
SOCIAL ET SOCIÉTAL 32

AXE 7
ÉCONOMIE,EMPLOI, COMMERCE ET TOURISME 36

AXE 8
DYNAMIQUES TERRITORIALES MÉTROPOLITAINES, MÉTROPOLE POST-KYOTO 40

AXE 9
GRANDS PROJETS 44

ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL 48

PUBLICATIONS 52

REMERCIEMENTS 62

AVANT-PROPOS

L'année 2016 a consolidé les transformations engagées en 2015.

La Métropole du Grand Paris a rejoint le conseil d'administration avec 3 représentants. Avec le territoire Grand Paris Seine Ouest, le Siaap, le Sipperec, l'APHP, la Caisse des Dépôts, l'Epaurif qui nous ont également rejoint en 2016, ce sont 23 partenaires qui élaborent et suivent désormais le programme de travail partenarial de l'Apur.
Le comité de direction a évolué vers un conseil de direction organisé en trois entités : gestion, pilotage études et ressources, stratégie - s'adaptant ainsi à la production en atelier, facilitant le renouvellement générationnel et développant le déploiement de l'intelligence collective.

2016, ce sont plus de 60 études et travaux mis en ligne, 4 000 pages publiées, un rapport positif de la Chambre régionale des comptes soulignant le professionnalisme et l'ouverture de l'Atelier, et la transformation de la documentation avec l'archivage des 50 années de production.

2016, c'est aussi la mise en place de 2 nouvelles équipes : une équipe « communication-diffusion » réunissant 4 métiers différents, la reprographie, le web, l'équipe graphique et la documentation qui, ensemble, œuvrent pour un Apur plus visible et plus lisible et une équipe secrétariat, centre de ressource interne.
2016, c'est enfin l'ouverture d'une nouvelle plateforme open data, plus ergonomique, avec plus de 70 jeux de données, qui offre le premier système métropolitain en libre accès où chacune des 131 communes de la métropole est très largement documentée jusqu'à la parcelle et au bâti.

Analyser, cartographier, imaginer, pour que d'autres puissent réaliser sont le cœur de notre activité.
Tous ces travaux s'expriment en cartes et portraits, qui sont un précieux témoin de nos évolutions.

L'année 2016, dans la diversité des travaux réalisés, témoigne des transformations des espaces et de la société qui nous entoure, mais aussi de l'Atelier comme lieu ouvert où chacun dans sa compétence et sa différence est un artisan de la ville.

Ce rapport d'activité synthétise une année d'études réalisées avec l'aide de tous nos partenaires, illustrant la richesse de la plateforme mise en place pour répondre aux enjeux des années à venir. Nous vous remercions de nous accompagner et vous en souhaitons une bonne lecture.

Claude Dargent,
conseiller de Paris,
Président de l'Apur

Dominique Alba,
architecte,
Directrice générale
de l'Apur

L'APUR EN 18 CHIFFRES

84
SALARIÉS
(ETP EN 2016)

23
PARTENAIRES

9 **MILLIONS d'€**
DE BUDGET

+ de 60
ÉTUDES PUBLIÉES

4 000
PAGES PUBLIÉES

UNE PLATEFORME OPEN DATA À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE QUI DONNE ACCÈS À

700 000
PARCELLES

1 MILLION
DE BÂTIMENTS

140 000
VOIES

15 000
ÉQUIPEMENTS

18 délégations étrangères accueillies en 2016

7 participations à des événements à l'étranger

6 participations à des programmes de coopération décentralisée

245 REVUES DE PRESSE PRODUITES ET DIFFUSÉES

70 PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES, SÉMINAIRES, ETC.

9 RÉUNIONS DE PRÉSENTATIONS AUX PARTENAIRES

126 km
PARCOURUS

en **3h30**
en moyenne
POUR LES 3 ÉQUIPES DE L'APUR À EKIDEN PARIS

2 VILLES EUROPÉENNES VISITÉES PAR LES SALARIÉS DE L'APUR
(MANCHESTER & LIVERPOOL)

GESTION ET ORGANISATION

ORGANIGRAMME

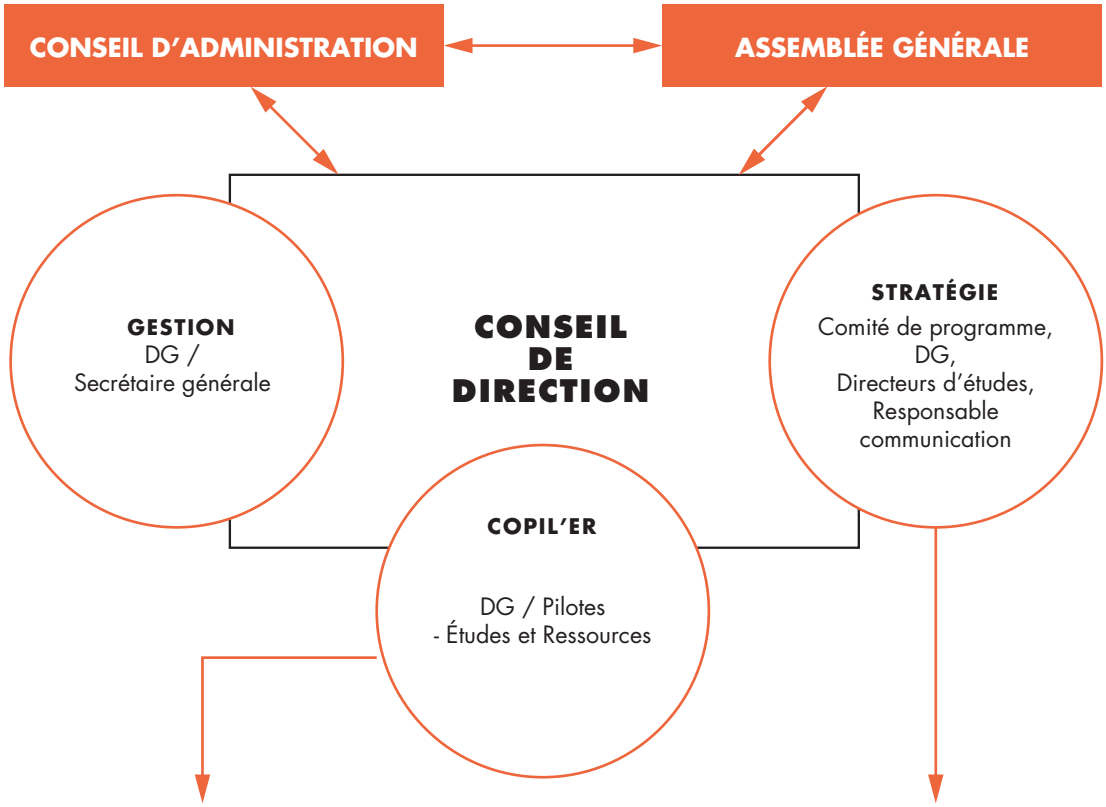

COPIL'ER

Le COPIL'ER a pour mission le suivi, la réalisation et l'enrichissement du programme de travail. Il s'organise selon 9 axes thématiques traités à la double échelle Paris et Métropole du Grand Paris. Ces thématiques sont redéfinies chaque année par le comité de programme.

axe 1 / système d'information et données, **E. FAURE**

axe 2 / dynamique des tissus urbains, **P. BAROIN**

axe 3 / énergie et réseaux, **O. RICHARD**

axe 4 / mobilité et grands services urbains, **A-M. BOURLON**

axe 5 / habitat, logement et observatoire quartiers de gares **S. JANKEL**

axe 6 / social et sociétal + Réinventer la Seine, **E. MOREAU**

axe 7 / économie, emploi, commerce, tourisme, **A. JEAN-MARIE**

axe 8 / dynamiques territoriales et interterritoriales, métropole post Kyoto, **C. BLANCOT**

axe 9 / grands projets, **D. ALBA**

COMITÉ DE PROGRAMME

Le Comité de programme réunit :
la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, la Caisse des Dépôts, Eau de Paris, l'Epaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

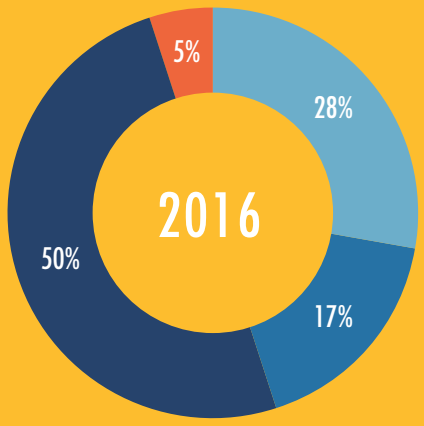

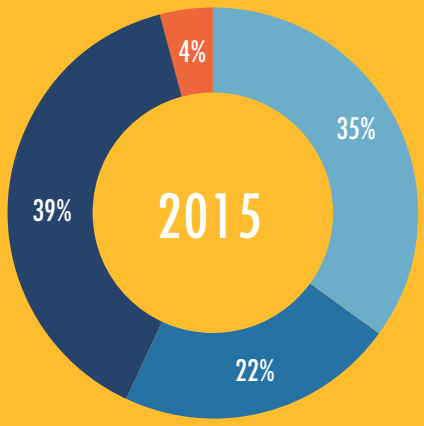

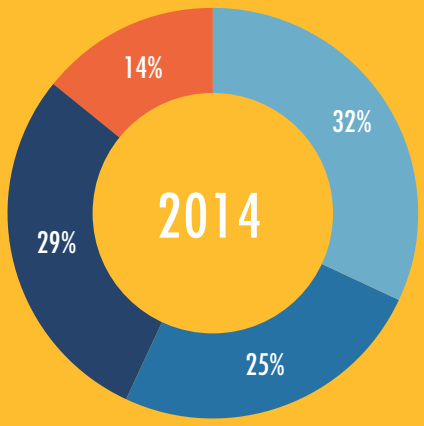

VILLE DE PARIS

MÉTROPOLE

VILLE DE PARIS + MÉTROPOLE

CONTRATS

RÉPARTITION DES TEMPS D'ÉTUDE

Consolidation des partenaires et du financement : l'Apur réunit, au 31 décembre 2016, 23 partenaires adhérents qui financent par leurs contributions 8.5 millions d'euros pour un budget total de 9 millions d'euros (500 000 euros correspondent à des contrats ou subventions complémentaires). La ville et le département de Paris restent le contributeur largement majoritaire avec une subvention de 6.45 millions d'euros.

Rapport de la chambre régionale des comptes : rapport final mis en ligne, recommandations présentées aux adhérents en novembre 2016, actions correctives et suivi engagés.

Le comité de programme réunissant tous les partenaires est mis en place ; il permet à chacun d'exprimer ses attentes mais aussi de consolider le caractère partenarial de ce programme.

Une réorganisation interne a remplacé le comité de direction par un conseil de direction organisé en 3 pôles - gestion, études et ressources, stratégie - organisation qui favorise l'expression des compétences de chacun et en particulier celles des jeunes générations, avec plus d'intelligence collective et de bien-être de chacun.

LES CHIFFRES-CLÉS

6 970 000 HABITANTS

POPULATION DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS AU 1ER JANVIER 2013 (DERNIER RECENSEMENT)

+ 31000 habitants

AUGMENTATION ANNUELLE DE LA POPULATION DANS LA MGP
ENTRE 2008 ET 2013

1/10

1 PARISIEN SUR 10 EST UN ÉTUDIANT

x5

LE REVENU DES MÉNAGES LES PLUS AISÉS EST
5 FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DES PLUS PAUVRES
DANS LA MGP.

1900

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DESSERVIS
PAR LE GRAND PARIS EXPRESS
DANS LES 68 QUARTIERS DE GARE

30 HECTARES

SURFACE DE MURS VÉGÉTAUX COMPTABILISÉS À PARIS

55 %

LA REDISTRIBUTION ACCROÎT DE 55 %
LE REVENU DES + MODESTES
ET RÉDUIT DE 10 % CELUI DES + AISÉS

300

IMMEUBLES SIGNALÉS CHAQUE ANNÉE PAR L'APUR
AUX ACTEURS PARISIENS EN CHARGE DE LA LUTTE
CONTRE L'HABITAT INDIGNE

815 000

LOGEMENTS SOCIAUX
DANS LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS

SOIT

26 %

DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
POUR **3,5 MILLIONS** DE LOGEMENTS
AU TOTAL.

5 114

PROJETS SOUMIS
PAR LES PARISIENS
AU BUDGET PARTICIPATIF
2015

700

ACTEURS
DES ÉCONOMIES
SOLIDAIRES
ET INNOVANTES
RECENSÉS À PARIS
ET DANS LA MGP

45 MILLIONS DE M²

LA SURFACE DE BUREAUX COMPTABILISÉS DANS LA MGP

DANS LA MGP	À PARIS
110	**58**

INCUBATEURS, PÉPINIÈRES OU ACCÉLÉRATEURS

8 000

IMMEUBLES
DE PLUS DE 1000 M²
PARC DE BUREAUX
DANS LA MÉTROPOLE
DU GRAND PARIS

90	**61**

ESPACES DE COWORKING

110 000

CHAMBRES D'HÔTELS EXISTANTES
DANS LA MGP DONT 80 000 À PARIS

400 000

EMPLOIS SALARIÉS EN ILE-DE-FRANCE
CONCERNENT LA LOGISTIQUE ET LES TRANSPORTS.

45	**23**

ATELIERS DE FABRICATION NUMÉRIQUE

4,4 MILLIONS

MOUVEMENTS DE MARCHANDISES
PAR SEMAINE EN ILE-DE-FRANCE :

62 % DANS LA MGP
26 % DANS PARIS

360/145

MILLIONS DE M² DE STOCK ACTIF
DANS LA MGP À PARIS

16 MILLIONS DE M²

SURFACE DES ENTREPÔTS
EN ÎLE-DE-FRANCE

20 % DU PARC IMMOBILIER
LOGISTIQUE FRANÇAIS

DONT 19 %
DANS LA MGP (3 MILLIONS DE M²)

AXE 1

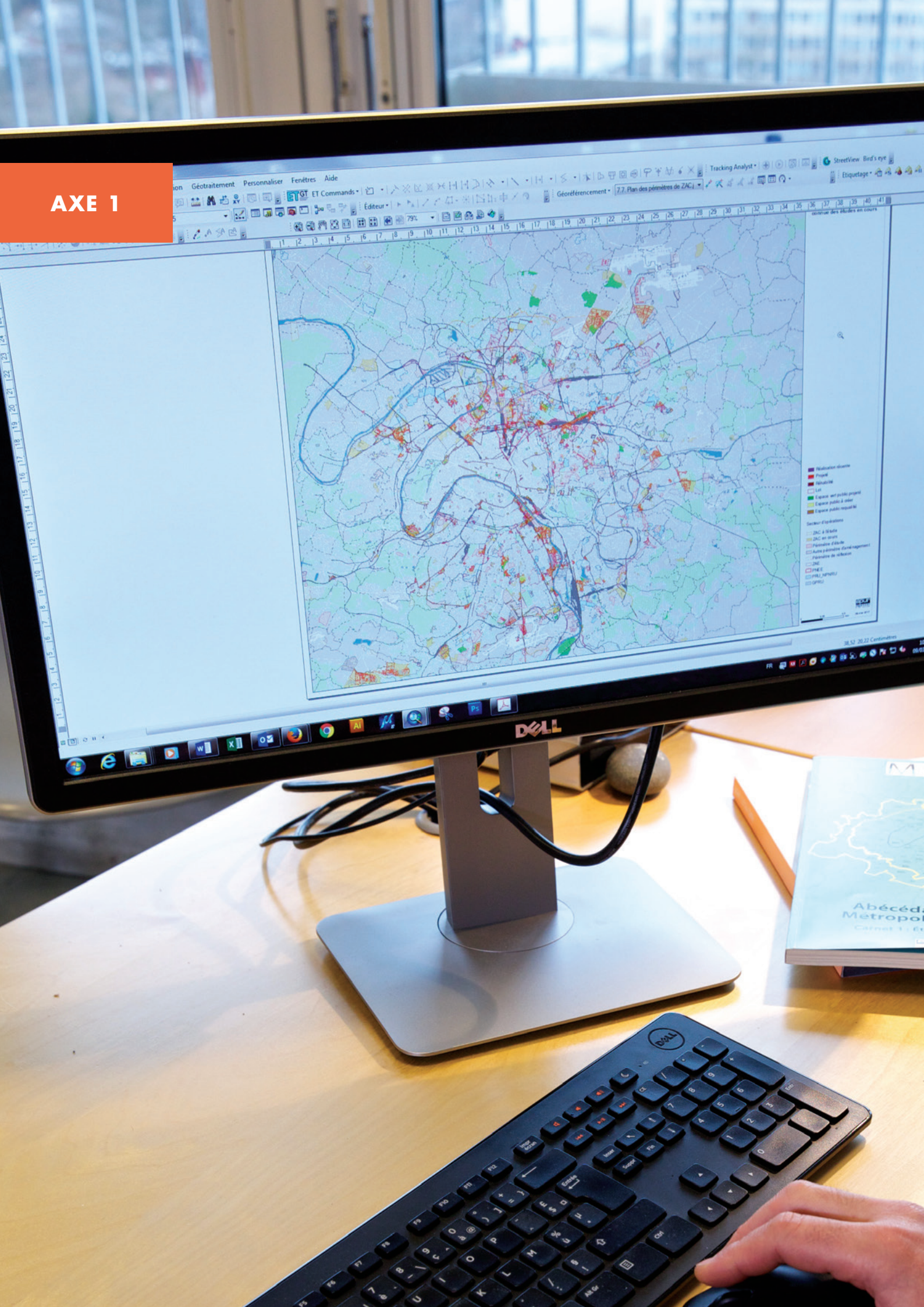
Géotraitement
Personnaliser
Fenêtres
Aide
ET Commands
Éditeur
Géoréférencement
Tracking Analyst
StreetView
Étiquetage
DELL

LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES, NUMÉRIQUES, INFORMATIQUES

DONNÉES SIG

Les bases de données de référence constituent le socle du système d'information géographique (SIG) de l'Apur. Elles permettent de réaliser des études sur des périmètres élargis à la Métropole du Grand Paris (MGP) à différentes échelles, allant de la commune à la parcelle. Au même titre que les données de référence qui sont à l'origine des fonds de plan, les données de projets d'aménagements et de transports collectifs, de centralités, etc. sont régulièrement mises à jour et enrichies.

En 2016, le SIG de l'Apur a étendu son périmètre de mise à jour aux 7 communes de grande couronne qui font partie de la MGP selon le même modèle de données (parcellaire, bâti, détail topographique, emprises d'équipements et d'activités, îlots, données foncières). La nomenclature des équipements a également été enrichie pour incorporer les données associées à l'atlas des grands services urbains (GSU).

Par ailleurs, une nouvelle campagne d'orthophotoplan aérienne datant de 2015 (modèles numériques de terrain et d'élévation, proche infrarouge) a été traitée sur l'ensemble de la MGP. Ces données de télédétection ont permis l'actualisation notamment des informations de hauteurs (végétation, bâtiment, pentes de rue) et alimentent de nombreuses études de l'Apur. Elles permettront par ailleurs d'étudier en 2017 l'évolution de la couverture végétale. Une actualisation du RPLS (Répertoire du Parc Locatif Social) que l'Apur capitalise a été réalisée au même titre que les autres données
Un travail de récolement des PLU (Plan Local d'Urbanisme) des communes, initié en 2013, a été poursuivi en 2016 et étendu à l'ensemble de la MGP (cf. « Axe 8 : Dynamiques territoriales métropolitaines, métropole post-Kyoto »).

EN 2016,
le SIG de l'Apur a étendu son périmètre de mise à jour aux 7 communes de grande couronne

© Apur - Arnaud Dubois-Fresney

PUBLICATION ET DIFFUSION DE DONNÉES

L'année 2016 a été marquée par le lancement d'une nouvelle interface de la plateforme open data de l'Apur avec la mise en ligne de plus de 70 jeux de données à l'échelle de la métropole (cf. focus ci-après).
Le portail cartographique CASSINI a été actualisé avec les différentes mises à jour. Plusieurs autres outils de datavisualisation ont été mis en ligne, comme l'outil interactif des structures et évolutions commerciales par arrondissement, la carte interactive des implantations hôtelières dans la MGP, la carte interactive de la « Maison des économies solidaires et innovantes » ou encore celle donnant accès à des fiches d'indicateurs sur chacune des 131 communes et chacun des 12 territoires de la Métropole du Grand Paris.

FOCUS

RÉCOLEMENT DES PLU ET INTÉGRATION SIG

Le récolement des PLU est une aide à l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence territorial) métropolitain et des PLUI dans les territoires. Il existe une grande disparité entre les communes dans la façon de découper leur territoire et une segmentation extrême du territoire, rendant une lecture comparative difficile. Aussi, il s'est avéré nécessaire d'élaborer une carte des zonages simplifiés constituée à partir de l'analyse des règlements des PLU des 131 communes de la Métropole du Grand Paris. Une analyse des règles volumétriques des PLU (hauteurs et emprises au sol des constructions) complète ce récolement.

Ce travail effectué sera intégré et complété en base de données SIG en 2017.

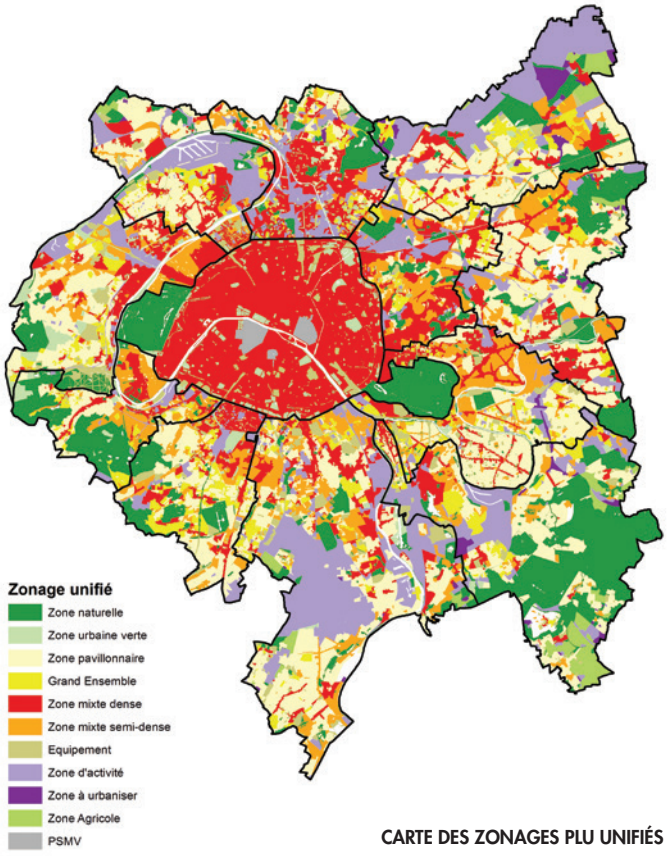

CARTE DES ZONAGES PLU UNIFIÉS

CARTE DES ZONAGES BRUTS DES PLU

UNE NOUVELLE PLATEFORME OPEN DATA ET DE NOUVELLES DONNÉES ACCESSIBLES

Grâce à la nouvelle plateforme open data mise en place en 2016, de nombreuses données sur la métropole parisienne sont librement accessibles (licence ODbL). Ce sont près de 70 jeux de données dont plus de 700 000 parcelles, 1 million de bâtiments, 140 000 voies et 15 000 équipements, ainsi que les projets urbains, les centralités, les ressources et besoins énergétiques…
Les 70 jeux de données accessibles sont regroupés selon les thématiques suivantes :

- Données de référence,
- Equipements et services,
- Economie, emploi, commerce,
- Habitat et logement,
- Social et sociétal,
- Espace public et mobilité,
- Ville et formes urbaines,
- Histoire et patrimoine.

Cette nouvelle plateforme offre également aux utilisateurs une interface ergonomique proposant des outils de prévisualisation cartographique, un moteur de recherche et l'accès simplifié aux fiches descriptives de chaque couche de données. Cette plateforme ainsi que la démarche open data de l'Apur ont fait l'objet de plusieurs présentations, notamment auprès des partenaires de l'Atelier, lors de la conférence des utilisateurs d'ESRI et d'un club FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme).

PAGE D'ACCUEIL DE LA PLATEFORME

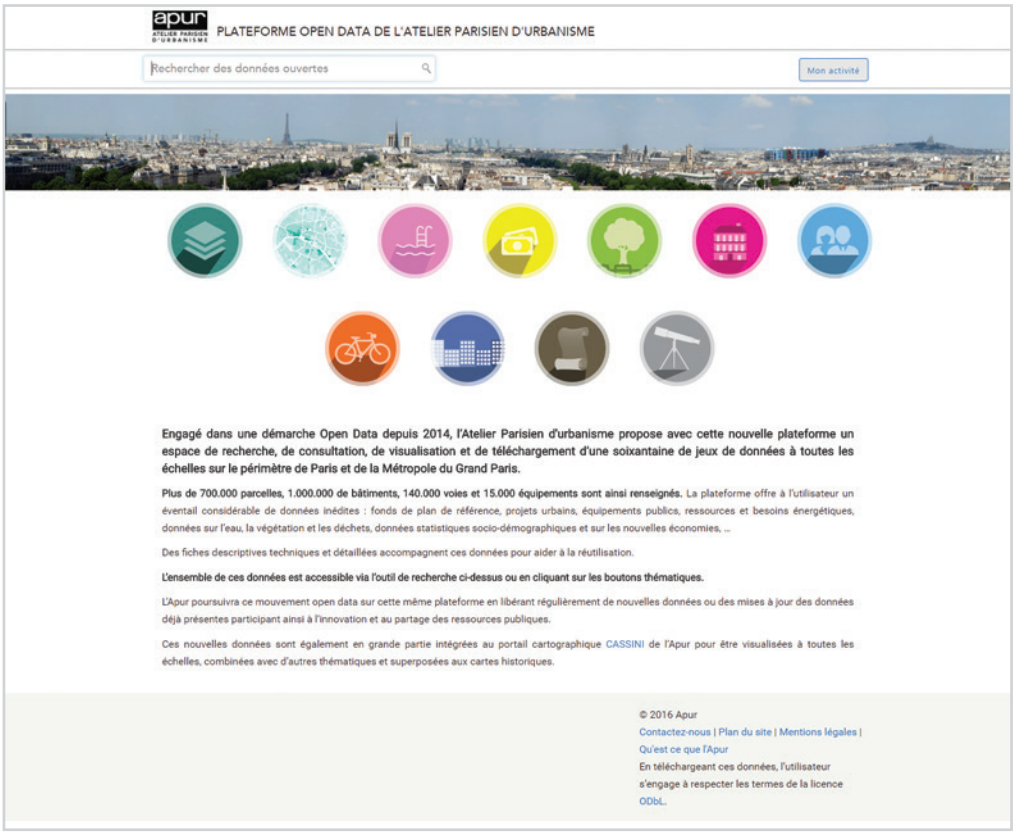

EXEMPLE DE JEU DE DONNÉES : ACCESSIBLES ÉQUIPEMENT PONCTUEL SÉCURITÉ SOCIALE EMPLOI INSERTION

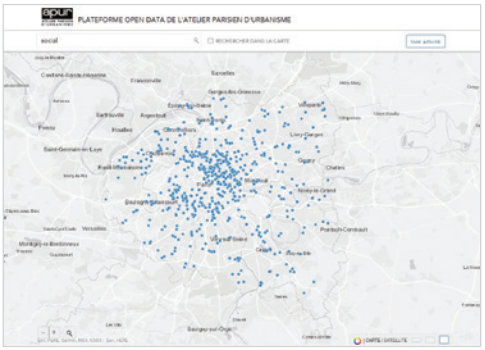

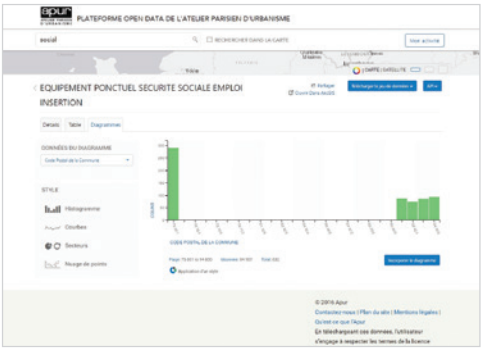

EXEMPLE DE JEU DE DONNÉES : ESPACE TRAVAIL COLLABORATIF

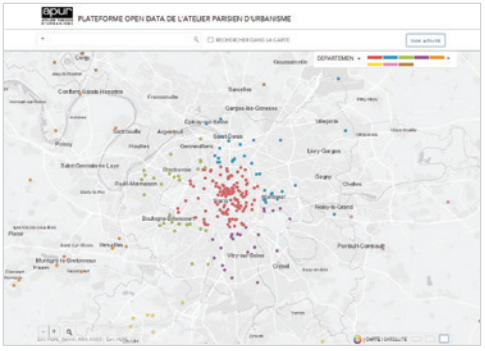

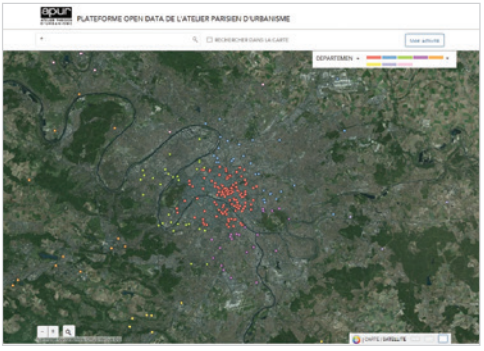

AXE 2

DYNAMIQUE DES TISSUS URBAINS

Avec 145 millions de m² pour Paris et 360 m² au total pour la Métropole du Grand Paris, la ville existante et ses bâtiments forment le « stock » dans lequel nous devons trouver les ressources nécessaires à la réussite des ambitions environnementales et sociétales.
Cette réalité a conduit l'Apur à renouveler l'approche du « projet urbain » autour de travaux qui permettent de développer le stock dans une gestion « active » de ce qui est déjà là, le stock actif.
Rendre le stock actif, c'est en apprécier les possibilités d'évolution, de densification mais aussi l'apport en végétation, l'accueil des services urbains, la flexibilité d'usage.

Trois types de travaux sont menés pour accompagner cette démarche :

- Des travaux directement liés à la valorisation du stock, avec une approche qui associe diversité programmatique, valorisation foncière et adaptation au changement climatique. Ces travaux sont menés en atelier avec tous les acteurs et ont vocation à permettre la mise en place à terme de projets urbains à l'image du secteur Montparnasse ou de la porte Maillot ou encore du récolement de tous les dispositifs engagés sur les portes parisiennes.

- Des travaux permettant une classification parisienne des matériaux, de la végétation, des formes urbaines pour favoriser l'adaptation au changement climatique (publication en février 2017). Travaux menés en lien avec des laboratoires de recherche et qui ont vocation à être intégrés dans les cahiers de recommandations des outils réglementaires selon les types de tissus urbains à l'échelle de la Métropole.

- Des travaux en accompagnement des sites de renouvellement urbain autour de l'arc de l'innovation et des secteurs du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), intégrant aux analyses de typologies urbaines des approches plus sensibles visant à l'optimisation des usages, la diversification des fonctions et la mise en place d'un maillage des espaces publics.

RENOUVELER L'APPROCHE

du «projet urbain» c'est être dans une gestion active du stock.

© Ph.Guignard@air-images.net

FOCUS

ÉTUDES ET TRAVAUX TERRITORIALISÉS

Cette carte réunit l'ensemble des secteurs sur lesquels l'Apur a accompagné les réflexions en cours ; les échelles varient de secteurs très localisés où nous nous sommes parfois limités à récoler l'ensemble de actions engagées permettant à tous de partager les évolutions en cours, à des secteurs plus vaste comme la Seine et la Marne dont nous avons analysé les berges pour accueillir des espaces de baignade.

SITES ET TERRITOIRES D'ACCOMPAGNEMENT URBAIN ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DES PORTES DE PARIS

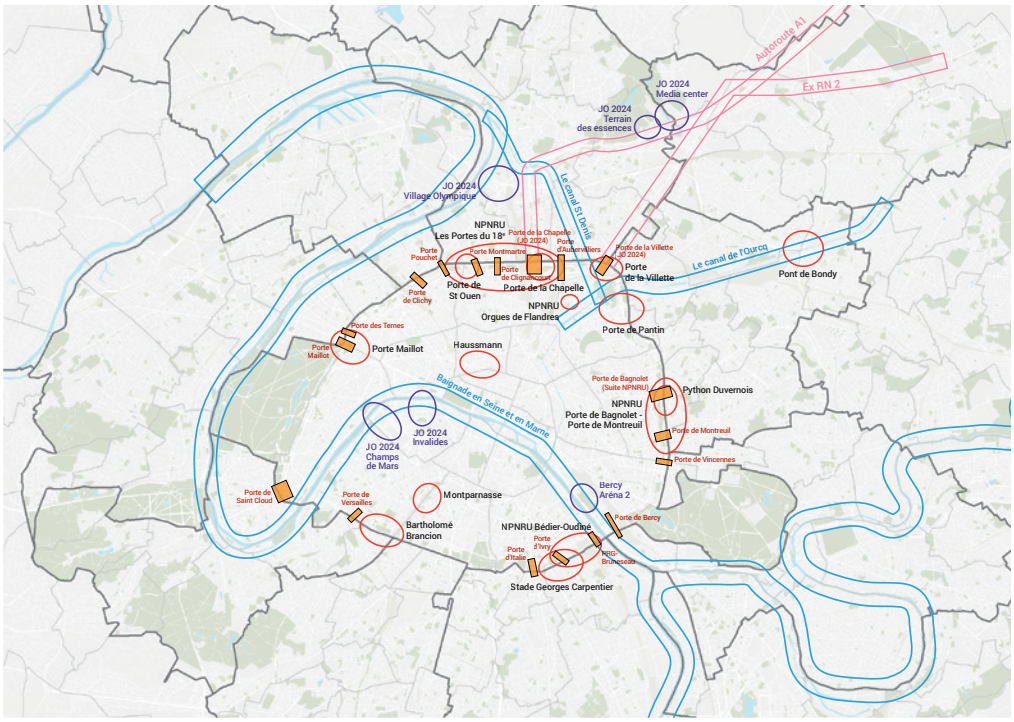

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PORTE MAILLOT

Le secteur de la porte Maillot fera l'objet dans les années à venir d'importantes évolutions qui viendront renforcer son attractivité, avec notamment l'arrivée de deux nouveaux modes de transport structurants : le RER E et l'extension du tramway T3. Dans la continuité des travaux engagés depuis 2014, qui ont permis la définition du projet d'aménagement de la porte Maillot lors d'ateliers associant les principaux acteurs, l'Apur a participé en 2016 à la constitution du dossier de présentation du projet pour la concertation qui a eu lieu du 16 janvier au 31 mars 2017.

PROJECTION DE LA PORTE MAILLOT RÉAMÉNAGÉE

© Ph.Guignard@air-images.net / Photomontage : Céline Orsingher

L'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Cinq sites parisiens ont été retenus dans le cadre du NPNRU : un site d'intérêt national (Portes du 20ème) et 4 sites d'intérêt régional (Goutte d'or sud Boris Vian, Orgues de Flandre, Bédier Chevaleret Oudiné, les Portes du 18ème).

Dans le cadre de la préparation du protocole de préfiguration des projets NPNRU de Paris, l'Apur a réalisé plusieurs travaux en 2016 :

- Un accompagnement à la définition des orientations stratégiques déclinées par quartiers (analyse des contextes urbains et socioéconomiques, cartes générales et prospectives). Le travail s'est appuyé sur une exploitation des données socio-économiques et urbaines sur chacun des cinq sites, dans un contexte parisien et métropolitain. Il comprend une analyse des dynamiques récentes, accompagné d'une production de cartes de prospective à 15 ans à l'échelle des quartiers et de leur environnement proche.

- La réalisation d'une étude sur l'ensemble de logements sociaux de la RIVP de la porte de Bagnolet afin de déterminer jusqu'où peut aller la transformation urbaine du secteur et de confronter le potentiel de développement économique que lui confère sa situation métropolitaine aux réalités urbaines et sociales de son occupation actuelle. Elaborés au cours d'ateliers réunissant les principaux acteurs du territoire, l'Apur a proposé plusieurs scénarios d'évolution pour préciser les contours du projet NPNRU dans le protocole de préfiguration.

- Un accompagnement à la définition des indicateurs de suivi des objectifs opérationnels en matière de renouvellement urbain.

VISION À 15 ANS, NPNRU LES PORTES DU 20ÈME ARRONDISSEMENT

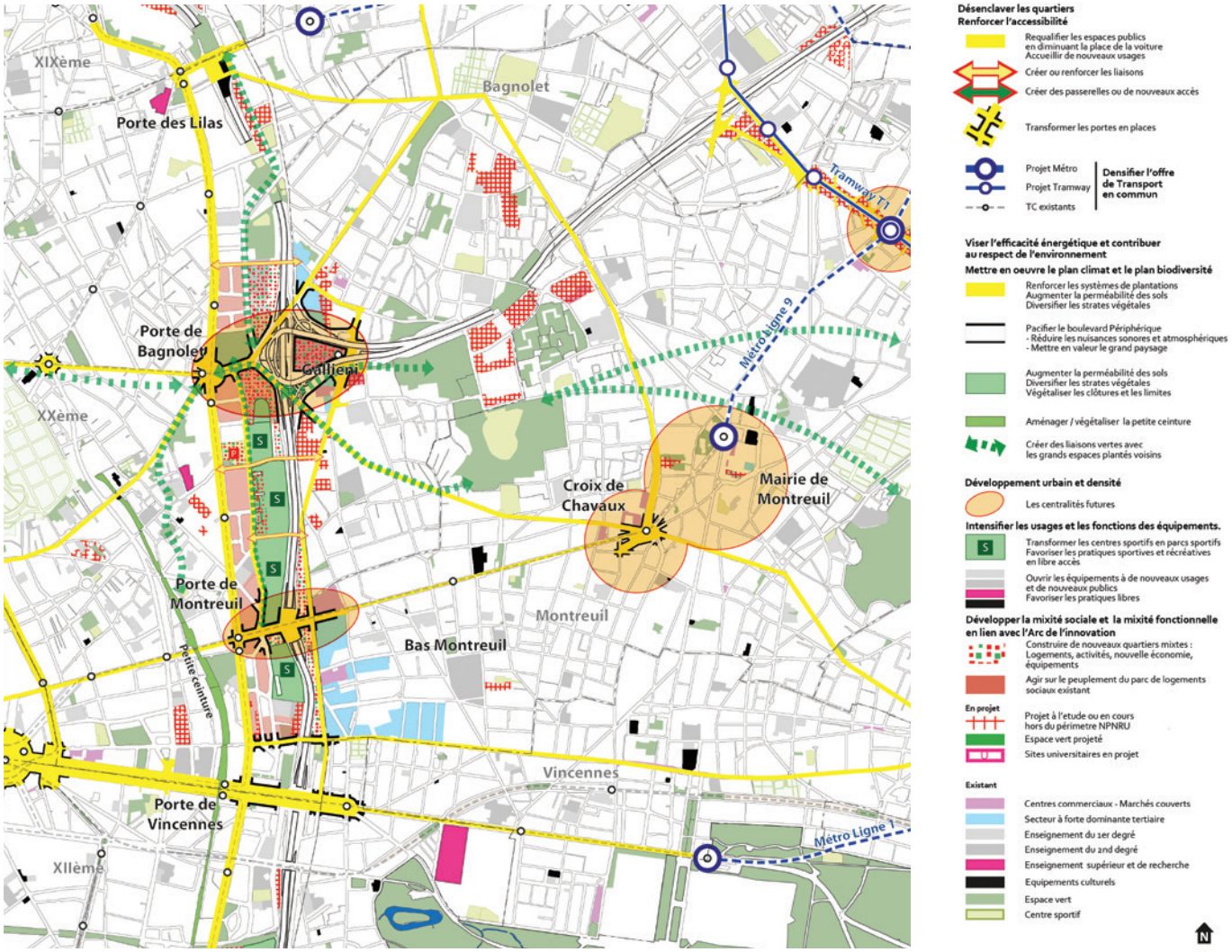

AXE 3

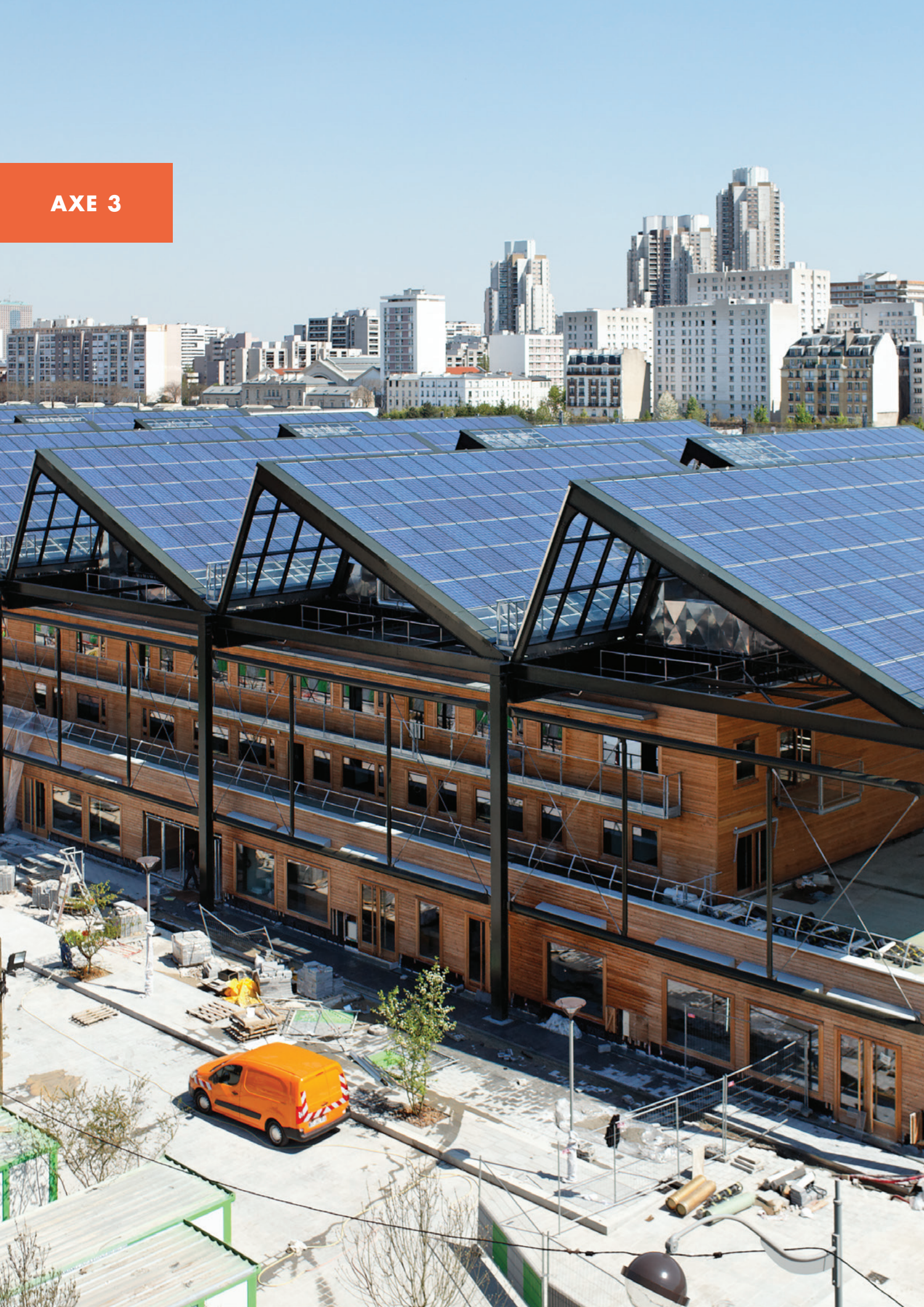

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET RÉSEAUX

L'année 2016 a été en partie consacrée à la valorisation du travail mené en 2015 (Plan Local Energie, carte Paris 2050) à travers de nombreuses présentations dans différents cadres auprès de partenaires locaux, nationaux, ou internationaux : assises de l'énergie 2016 à Dunkerque (janvier), Assemblée des Communautés de France (février), Rencontres Amorce (Avril), cadres de la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Ville de Paris (Avril), bureau FNAU (juin), Sommet Climate for Chance à Nantes (septembre), Université d'été de l'EIVP (septembre), pavillon de la France lors du sommet Habitat 3 à Quito (octobre), etc.

Le lancement d'une datavisualisation, la mise en open data des données produites par l'Atelier, l'intégration des données dans les portraits de territoires ainsi que l'extension du périmètre couvert aux 7 communes de la Métropole du Grand Paris hors petite couronne ont permis de consolider les travaux et d'en favoriser la diffusion.

Dans le prolongement de ce travail fondateur, 2016 a engagé les approfondissements autour des différentes sources potentielles d'énergies renouvelables. Deux groupes de travail ont été initiés en co-organisation avec l'Ademe : l'un sur l'approfondissement des travaux autour de l'énergie solaire avec l'objectif de définir les conditions de réalisation d'un cadastre solaire « 2.0 » à l'échelle métropolitaine, l'autre sur la géothermie de minime importance avec pour objectif d'affiner l'évaluation du gisement disponible et des conditions technico-économiques de son exploitation. Ces deux groupes de travail se prolongent en 2017.
Le travail sur les réseaux énergétiques a été approfondi sous un double aspect : les données du modèle d'estimation des besoins élaboré par l'Apur ont pu être exploitées par la CPCU pour construire un outil de simulation de la densification des équivalent-logements desservis par le chauffage urbain ; et un travail d'identification des enjeux de chacun des principaux réseaux énergétiques a été enclenché dans l'optique de la publication à l'été 2017 de l'Atlas prospectif des grands services urbains (GSU) dont l'un des objectifs est justement de documenter cette question tant à l'échelle parisienne que métropolitaine.

Depuis septembre 2016, l'Atelier assiste la Métropole du Grand Paris quant à l'élaboration de son PCAEM

ENRICHIR LA CONNAISSANCE
du tissu parisien,
c'est favoriser
sa capacité de résilience.

© Apur - David Boureau

(Plan Climat Air Energie Métropolitain). Ce travail se prolongera en 2017.

En parallèle de ces travaux qui concernent l'ensemble du territoire métropolitain, l'Apur travaille depuis 2015 en lien avec des laboratoires de recherche pour enrichir la connaissance du tissu parisien, favorisant sa capacité de résilience. Ces travaux publiés concernent :

- La gestion des eaux de surface.
- La gestion des matériaux.
- La gestion de la végétation.

Ces connaissances très fines sont mises à profit par exemple pour la mise en œuvre d'un des projets du budget participatif 2016 dédié au développement du solaire dans les quartiers populaires parisiens

L'Apur a également, en lien avec la Mission Ville Intelligente et Durable de la Ville de Paris coordonné les ateliers Ville Intelligente et Durable à travers la rédaction des comptes rendus et des synthèses des nombreux ateliers thématiques (urbanisme, déchets, énergie, mobilité).

FOCUS

LA VÉGÉTATION EN VILLE

L'Apur a travaillé en 2015 et en 2016 au projet de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) « Ecoville » qui s'est interrogée sur les nouveaux supports de la biodiversité en ville. Ce travail a consisté notamment en 2016 en un recensement exhaustif de la végétation verticale existante à Paris.

Ce recensement inédit a permis de comptabiliser environ 30 ha de murs végétaux sous forme de cartographie. Cette végétalisation est principalement le fait de l'initiative privée, on la retrouve essentiellement dans les cours parisiennes. Les façades donnant sur l'espace public sont extrêmement peu végétalisées (4 % de la végétalisation verticale). L'espace public est donc vécu par les habitants comme un espace contraint sur lequel il est complexe d'entreprendre des projets informels de végétalisation verticale.

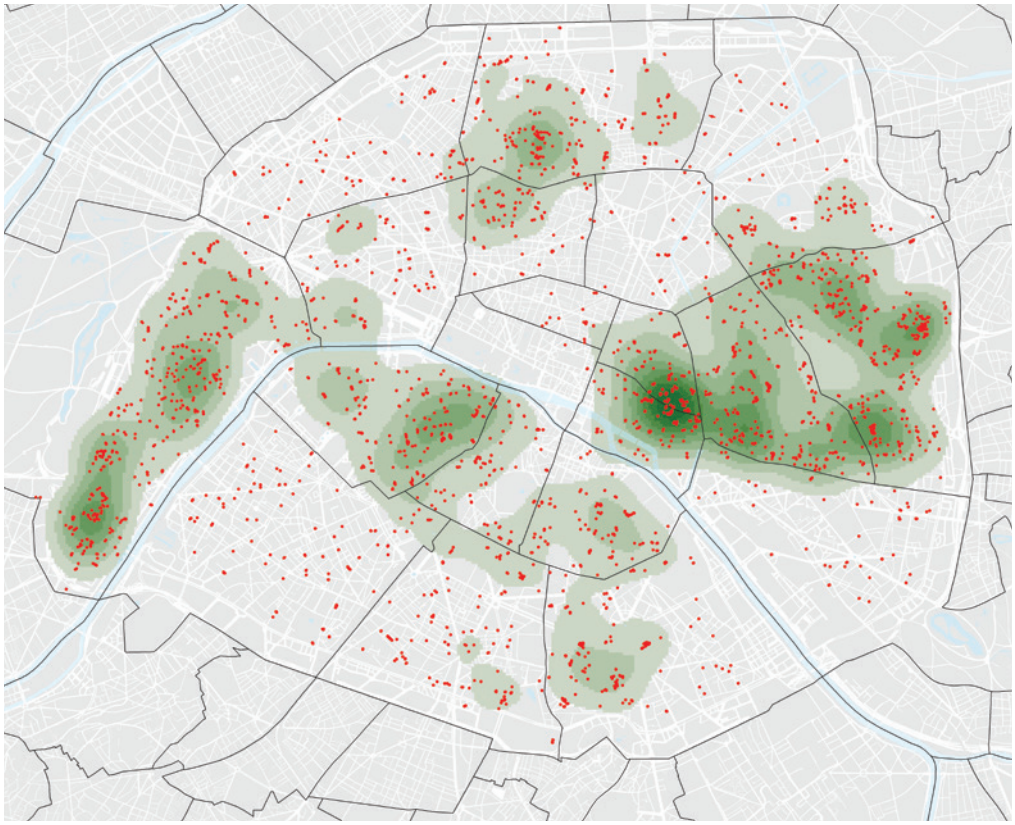

CARTOGRAPHIE DE LA VÉGÉTALISATION DES BÂTIMENTS PARISIENS

SOURCE : APUR 2016

DES ENJEUX DE VERDISSEMENT DES RÉSEAUX

En 2015, le territoire de la MGP compte une cinquantaine de réseaux d'énergie et plus de 1000 km de canalisations. Ces réseaux délivrent environ 10 % de la consommation en énergie (hors transport). Le développement des réseaux de chaleur constitue l'une des priorités actuelles des politiques publiques tant au niveau national que régional, en raison de leur capacité à véhiculer des énergies renouvelables ou de récupération (géothermie, biomasse, chaleur issue de l'incinération des déchets). Aujourd'hui, le bouquet énergétique de ces réseaux est mixte (59 % fossile, 41 % ENRR). Outre l'accroissement des surfaces desservies (+40 % d'ici 2020), ces réseaux doivent aussi « verdir » avec des incitations fiscales pour ceux qui dépassent le cap des 50 % d'ENRR. Les hypothèses très volontaristes du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) reposent à l'horizon 2050 sur un mix énergétique composé à 90 % d'ENRR.

Pour aller vers une ville plus durable, l'autre défi qui touche les réseaux de chaleur, comme les autres systèmes énergétiques, réside en leur mutualisation et optimisation en fonction de leurs caractéristiques propres, des typologies bâties en présence, et des ressources énergétiques locales. Cette rationalisation des systèmes énergétiques existants devra permettre de les adapter aux évolutions urbaines (consommations du bâti moindres, émergence de nouveaux usages, effacement de la pointe électrique, nouveaux systèmes de gestion par boucles énergétiques locales, etc.).

LES ENR DANS LES RÉSEAUX DE CHALEUR DE LA MÉTROPOLE

Chaufferies et combustible dominant

- Cogénération
- Gaz naturel
- Autre énergie fossile
- Non renseigné
- Géothermie
- Unité de valorisation énergétique (UVE)
- Autre (échangeur)

Réseaux de chaleur et type d'ENR&R dominant

- Non renseigné (ou pas d'ENR&R)
- Géothermie
- Géothermie et UVE
- UVE
- Communes concernées par un réseau de chaleur non vectorisé

Source : DRIEE, Apur, données 2012, carte 2016

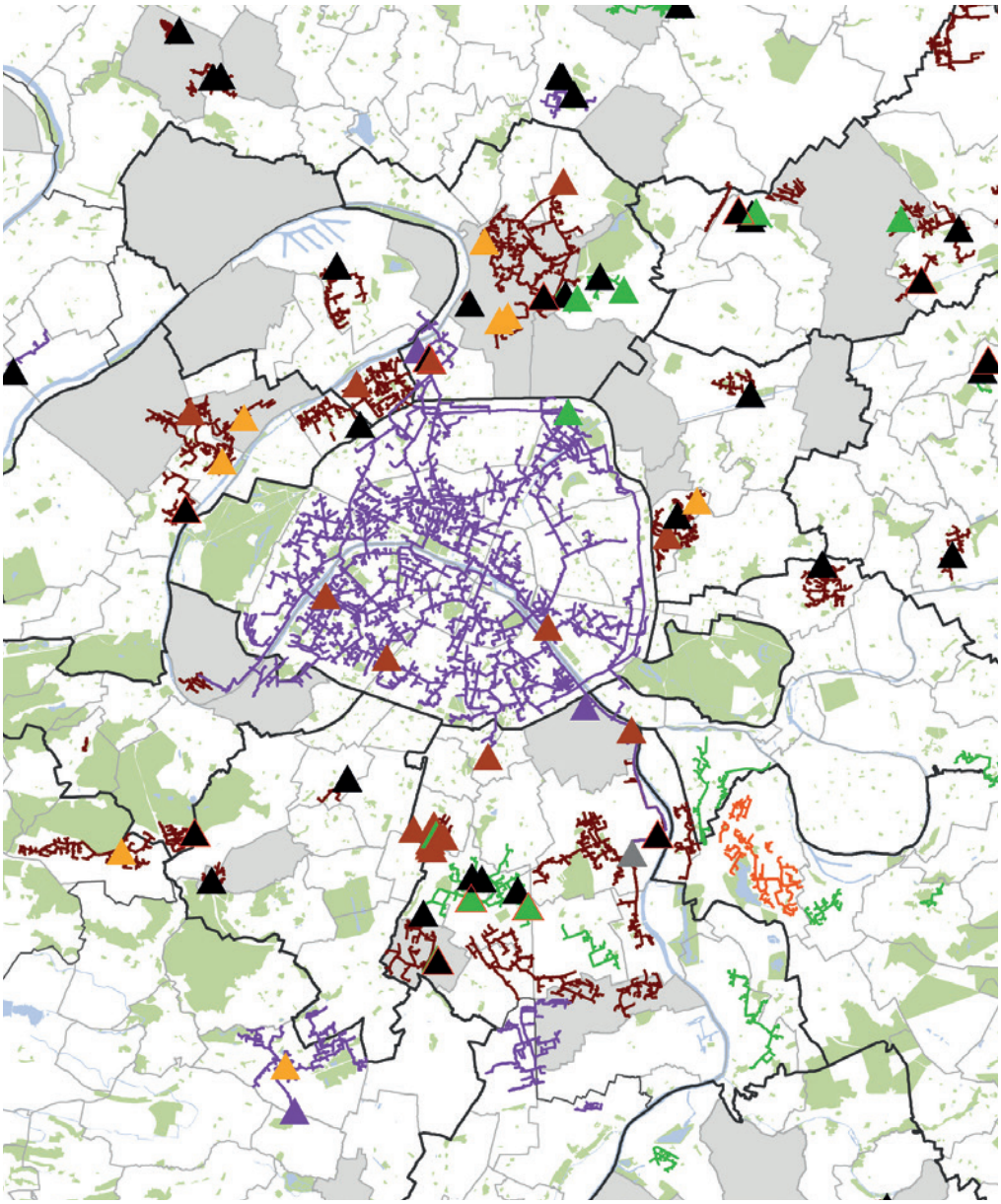

AXE 4

PARIS-Pte d'ITALIE
VITRY SEINE
CENTRE VILLE
Métro Louis Aragon
PAUL ELUARD
Annexe Mairie
Commissariat
STOP
707

MOBILITÉS, ESPACE PUBLIC ET GRANDS SERVICES URBAINS

L'année 2016 a été consacrée à la production d'un ensemble de documents qui permette une compréhension nouvelle de l'espace public.

Une étude sur les rythmes de l'espace public dresse le 1er atlas temporel de l'espace public pour en identifier les principaux rythmes d'usages. De jour, de nuit, en semaine ou le week-end, en hiver ou en été, pour les enfants ou pour les séniors, les activités qui se déploient sur les espaces publics ne cessent de varier et génèrent des occupations qu'il convient de mieux connaître pour d'une part apaiser les conflits et permettre des usages toujours plus riches de diversité.

Un autre atlas et une base de données mis en ligne concernent les lieux singuliers de l'espace public. Ces informations à la disposition de chaque maire d'arrondissement et plus largement de tous permettront d'optimiser et de coordonner toutes les actions de transformation de l'espace public : plan piéton, rues sportives, végétation, rues productives, et demain traitement des déchets, espaces logistiques et nouveaux usages.

L'Apur a également réalisé une cartographie permettant le développement du sport dans la ville : production des cartes des rues sportives et des lieux pour l'installation d'agrès ; 3 tronçons sont lancés, les liens de bois à bois, le canal et la ceinture verte.

Dans le cadre de l'appel d'offres visant au renouvellement du service Vélib', l'Apur a rencontré 60 communes autour de Paris faisant partie du périmètre de pertinence défini en décembre 2015. Les échanges avec ces communes ont permis de proposer pour chacune d'entre elles un nombre de stations et une implantation optimale.

Autre volet important de nos travaux, la réalisation du 1er atlas prospectif des grands services urbains à l'échelle métropolitaine. Cet ensemble de documents qui verra une 1ère édition en juin 2017 documente un secteur peu connu du grand public et renouvelle le regard prenant appui sur trois approches :

L'ATLAS DES GRANDS SERVICES URBAINS :
documenter
un secteur peu connu
et renouveler le regard.

© Apur - David Boureau

• une organisation nouvelle entre valorisation des réseaux et gestion à l'îlot, chaque immeuble devenant une ressource pour ses voisins,

• un partenariat service/citoyen : le citoyen devient partenaire (par exemple pour le tri des déchets),

• un besoin d'espace supplémentaire, comment l'installer ?

Ex : **la valorisation des eaux brutes :** dans le cadre d'études menées sur le territoire de Plaine Commune, l'Apur a estimé un potentiel important d'utilisation d'eau brute pour les services et équipements municipaux avec un temps de retour sur investissement de 2, 3, 5 ans (eaux issues de pompages en Seine, dans le canal Saint-Denis ou dans la nappe phréatique en remplacement de l'usage d'eau potable). Ces résultats permettent d'imaginer un usage généralisé des eaux brutes à l'échelle métropolitaine et de réduire ainsi la pression sur l'eau potable.

FOCUS

LES LIEUX SINGULIERS DE L'ESPACE PUBLIC, STRATÉGIE DE LA PETITE ÉCHELLE

Le relevé des lieux singuliers identifie des espaces publics particuliers du fait de leur configuration, de leur échelle, de leur identité ou de leur rôle dans la ville, selon quatre grandes familles :

• **les « places et les parvis »,** lieux de centralités d'échelle métropolitaine ou locale ;

• **les « promenades et les places-jardins »,** supports de maillage pour la trame végétale (dans le 11ème arrondissement, les places jardins occupent 4,53 ha) ;

• **les « rues et les passages »,** identifiables par leur gabarit (passage, impasse, rue courte et large) ou par leur usage (rue piétonne ou semi-piétonne, soit 2,172 ha dans le 11ème arrondissement) ;

• **les « espaces particuliers »,** des éléments ponctuels remarquables (escalier, tunnel, trottoir dénivelé, retrait d'alignement, mur végétal).

Cette cartographie forme un outil évolutif qui, sans être exhaustif, recense des lieux intéressants à l'échelle des quartiers afin d'équiper ou d'aménager l'espace public.

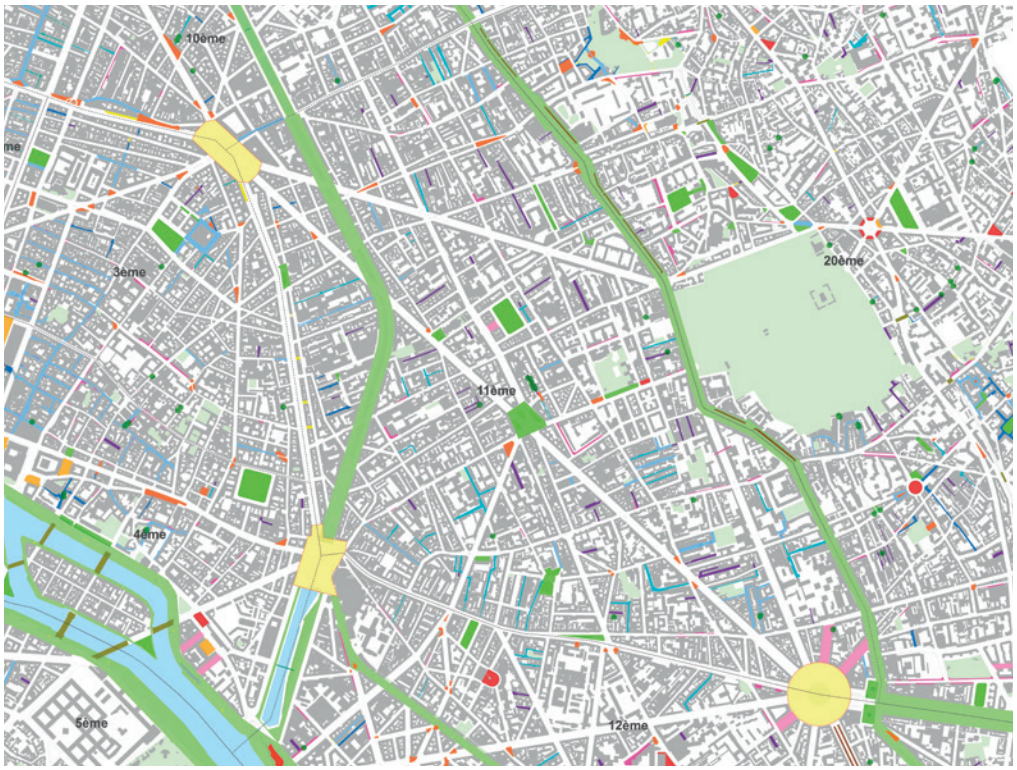

CARTE DES LIEUX SINGULIERS : LE 11ÈME ARRONDISSEMENT

Place et parvis
- Place Métropolitaine
- Place
- Place de quartier
- Parvis

Promenade et place jardin
- Promenade
- Place jardin

Rues et passages
- Rue piétonne
- Rue semi-piétonne, zone de rencontre
- Passage
- Passage couvert
- Impasse
- Rue courte et large (env. 20 m de large)

Lieu particulier
- Retrait (+ 4 m)
- Escalier, trottoir dénivelé
- Contre-allée, terre-plein stationné
- Passerelle
- Pont
- Tunnel
- Mur végétal

DÉLIMITATION D'UN PÉRIMÈTRE D'OPPORTUNITÉ ET IMPLANTATION DES STATIONS VÉLIB'

L'Apur a rencontré entre août et octobre 2016, 60 communes autour de Paris afin de préciser avec elles le nombre de stations Vélib' qu'il leur paraît opportun de mettre en œuvre sur leur territoire, ainsi que la zone d'implantation de ces futures stations. Chaque commune a fait l'objet d'une monographie, présentée lors des réunions.

Ces monographies décrivent les critères permettant une vision globale du potentiel d'implantation du futur service à l'horizon 2018 : densité de population, d'emplois et de commerces, présence de centralités, projets d'aménagement en cours et contraintes physiques (nivellement, configuration du réseau viaire, coupures…). Une hiérarchie en trois niveaux de priorité a été proposée, permettant un maillage idéal dans l'hypothèse où le coût pour les communes serait acceptable.

Enfin, pour les communes bénéficiant aujourd'hui du service Vélib', une analyse du fonctionnement pendant l'année 2015 a servi de base à des propositions d'optimisation du dispositif.

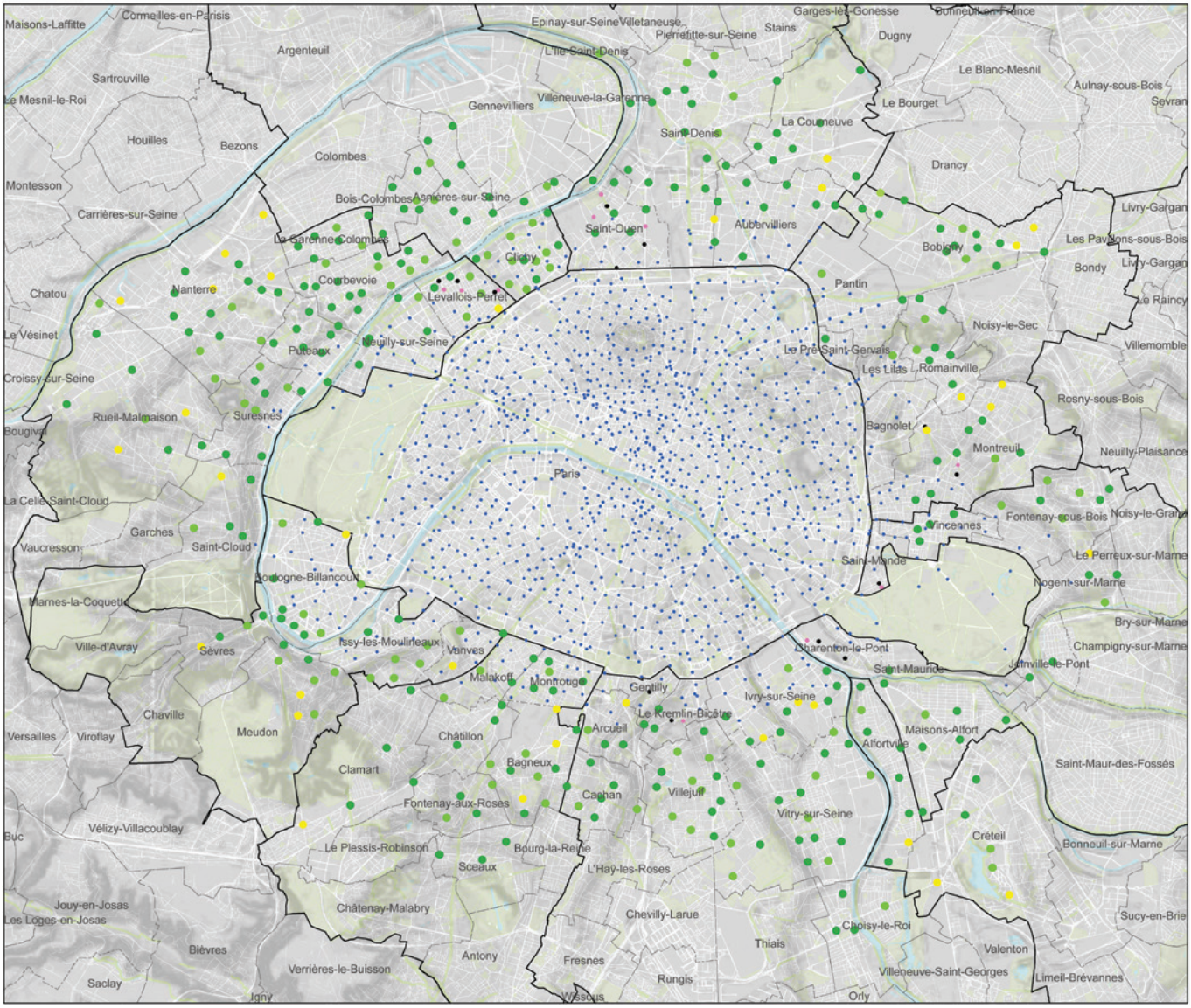

VÉLIB MÉTROPOLITAIN

Synthèse préliminaire des souhaits des communes quant au nombre et à la localisation des stations Vélib'

Zones d'implantation Priorité

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Zone correspondant à une station à déplacer
- Station à supprimer ou déplacer

Stations Vélib' actuelles

- Stations Vélib' actuelles
- Limites communales
- EPT MGP 2016

0 1 2 Km

N

apur ATELIER PARISIEN D'URBANISME

AXE 5

HABITAT ET LOGEMENT

Comme chaque année, l'Atelier est très engagé en soutien des politiques d'habitat. Les travaux menés en 2016 ont permis de suivre et d'analyser le parc social à l'échelle de la Ville de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Par ailleurs, l'Apur a contribué au suivi des immeubles d'habitat ancien à Paris.

En 2016, dans le cadre de la préparation du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) qui devra être adopté avant le 31 décembre 2018, un récolement des programmes locaux de l'Habitat (PLH) dans la Métropole du Grand Paris a été mené à bien : 100 des 131 communes de la MGP sont couvertes par un PLH.
Le récolement des PLH a été bâti à partir d'une grille d'analyse commune des orientations et des programmes d'actions (objectifs chiffrés, objectifs qualitatifs et outils utilisés), en fonction de 6 thématiques : construction de logements et création de logements sociaux ; volet foncier ; gestion du parc social ; hébergement et actions en direction des publics spécifiques ; actions sur le parc existant et lutte contre l'habitat dégradé ; amélioration de rénovation énergétique. L'objectif de ce récolement est de partir des documents locaux en vigueur dans la Métropole du Grand Paris pour voir quels sont les points de convergence des politiques locales actuelles et les outils communs qui peuvent fonder le PMHH.

Dans la Métropole du Grand Paris, 815 000 logements locatifs sont gérés par des bailleurs sociaux (ce qui représente environ 26 % des résidences principales) et 460 000 ménages sont enregistrés comme demandeurs d'un logement social. Parmi ces ménages de la MGP, 28 % occupent d'ores et déjà un logement du parc social et demandent à en changer. Au cours

Dans la Métropole du Grand Paris,
26 %
DES LOGEMENTS
sont gérés par des bailleurs sociaux.

© Apur - David Boureau

de l'année 2015, 48 800 ménages se sont vus attribuer un logement dans 1 des 131 communes de la Métropole du Grand Paris.

A Paris, un parc social est en croissance continue depuis 2001 : 231 000 logements au 1er janvier 2016, soit 19,8 % des résidences principales. Un effort en matière de production de logements sociaux sans précédent a été réalisé dans la capitale : 83 400 logements sociaux financés à Paris entre 2001 et 2015, avec des volumes qui augmentent ces dernières années (environ 6 000 logements sociaux financés entre 2007 et 2013 et 8 800 financés en 2015). La moitié des logements sociaux sont produits par acquisition de logements existants, avec ou sans travaux.

L'analyse du fichier parisien de la demande de logement social contient 220 000 ménages (170 500 ménages ayant Paris comme 1er choix géographique et 49 500 ayant comme 1er choix géographique une autre commune de la MGP).

Un parc de logements de plus en plus « confortable » : environ 300 immeubles (chiffre stable) sont signalés chaque année par l'Apur aux acteurs parisiens en charge de la lutte contre l'habitat indigne comme présentant un risque de dégradation du bâti permettant ainsi d'anticiper la dégradation.

FOCUS

460 000 MÉNAGES INSCRITS COMME DEMANDEURS DE LOGEMENTS

Depuis 2004, l'Apur analyse les caractéristiques du parc social parisien, des ménages inscrits comme demandeurs et des attributions réalisées au cours de l'année (tous contingents confondus). En 2016, pour la première fois, l'Apur a pu exploiter les données issues du Système National d'Enregistrement (SNE) des demandes de logement social à l'échelle de la Métropole du Grand Paris.
Fin 2015, 630 000 ménages étaient inscrits comme demandeurs de logement en Ile-de-France, dont 460 000 ménages ayant comme premier choix géographique une commune de la Métropole du Grand Paris. Parmi ces ménages de la MGP, 28 % occupent d'ores et déjà un logement du parc social et leur demande vise à en changer. Au cours de l'année 2015, 48 800 ménages se sont vus attribuer un logement dans la Métropole.

Les cartographies comparées des caractéristiques des ménages inscrits comme demandeurs de logement et celles des ménages qui se sont vus attribuer un logement au cours de l'année 2015 montrent que certaines caractéristiques favorisent l'obtention d'un logement comme le fait d'occuper un emploi en contrat à durée indéterminée : les personnes en CDI représentent 51 % des demandeurs et 67 % des attributions à l'échelle de la Métropole du Grand Paris. À l'inverse d'autres caractéristiques semblent plus « pénalisantes » : les demandeurs âgés de 65 ans ou plus sont sous-représentés dans les attributions par rapport à leur poids dans la demande (72 % des demandeurs contre 66 % des attributions en 2015). Une dizaine d'autres critères sont analysés et cartographiés. Les cartes ont été établies à l'échelle de la commune pour l'ensemble de l'Ile-de-France et zoomées pour mettre en avant la situation dans la Métropole. Des tableaux de synthèse présentent les résultats pour Paris et les 11 territoires qui composent la Métropole du Grand Paris.

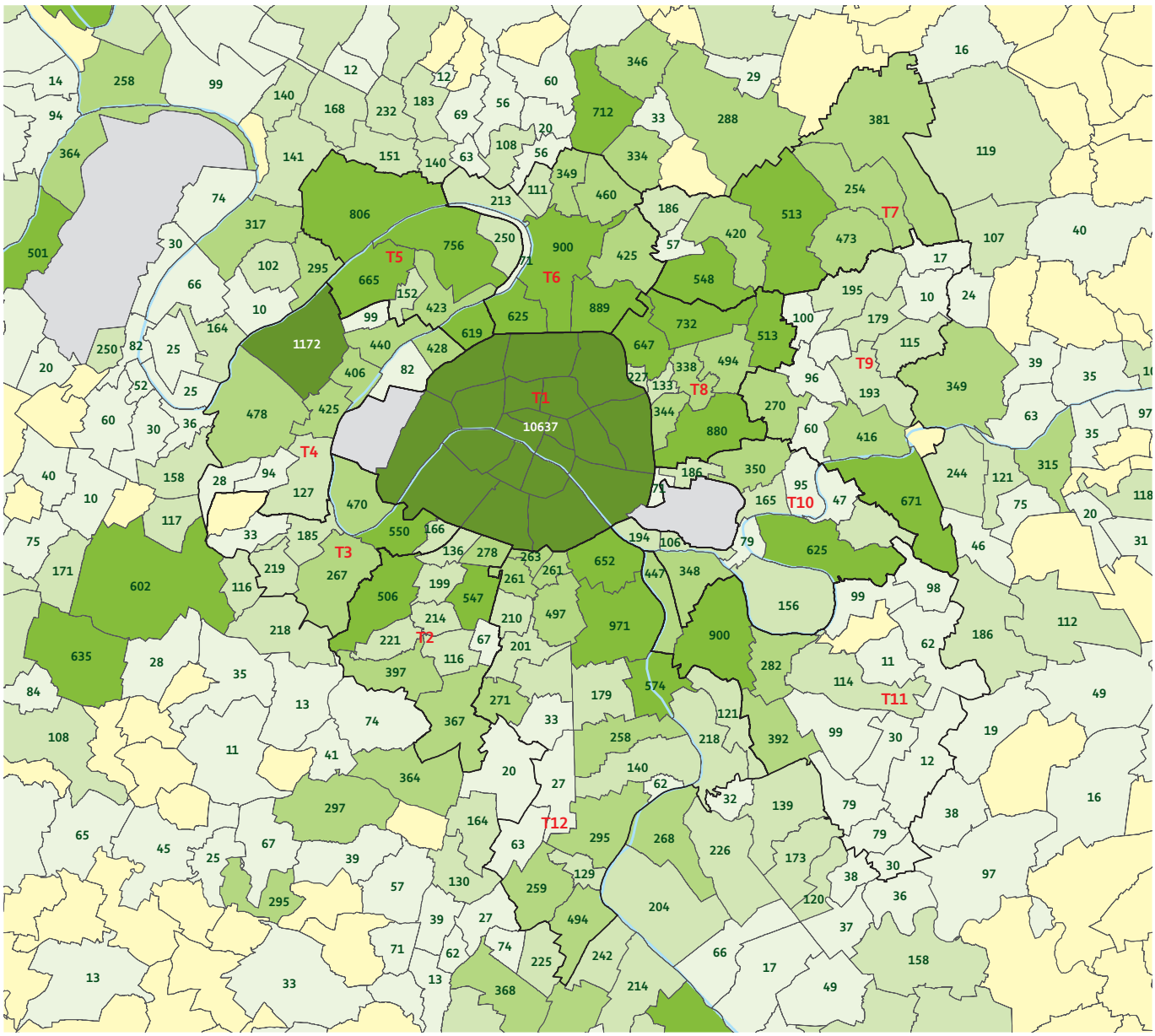

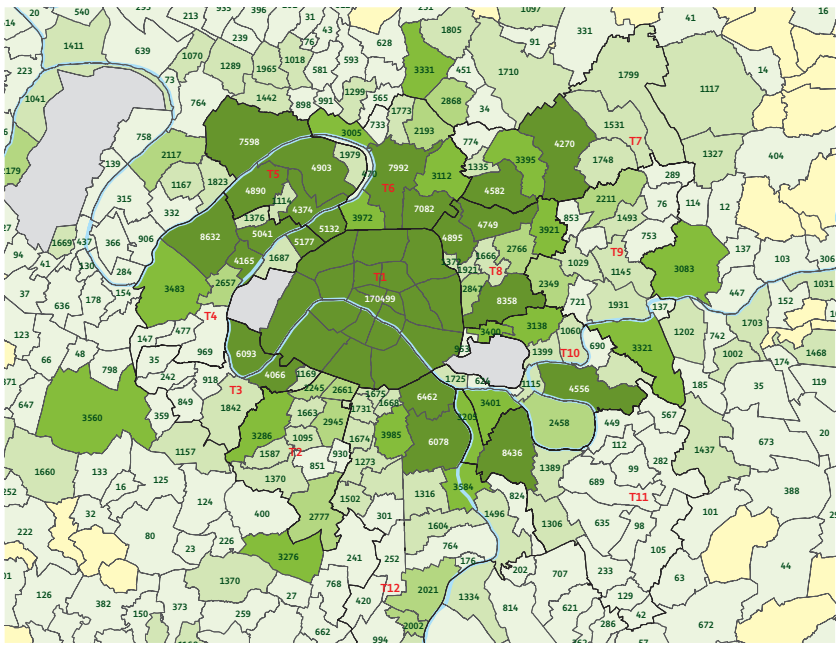

↑ ATTRIBUTIONS RÉALISÉES EN 2015

Demandes de logement social satisfaites

Nombre de demandes de logement social satisfaites au cours de l'année 2015, selon la commune où est situé le logement obtenu (y.c. demandes de mutations satisfaites)

- Plus de 1 000
- De 500 à 1 000
- De 250 à 500
- De 100 à 250
- Moins de 100
- Aucune ou moins de 11 demandes satisfaites (secret statistique)

Établissements Publics Territoriaux de la Métropole du Grand Paris

Source : METL, SNE, traitement APUR - 2015

← DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX (ACTIVES FIN 2015)

Demandes de logement social actives

Nombre de demandes de logement social actives fin 2015, ciblant en 1er une commune (y.c. demandes de mutations)

- Plus de 4 000
- De 3 000 à 4 000
- De 2 000 à 3 000
- De 1 000 à 2 000
- Moins de 1 000
- Aucune demande en 1er choix identifiée

Établissements Publics Territoriaux de la Métropole du Grand Paris

Source : METL, SNE, traitement APUR - 2015

AXE 6

SOCIAL ET SOCIÉTAL

Les travaux menés en 2016 ont permis de décrypter les dernières évolutions démographiques de la Métropole du Grand Paris dans le cadre de publications réalisées en partenariat avec l'Insee : migrations résidentielles, taille moyenne des ménages, niveau de vie. Une cartographie interactive apporte une sélection de chiffres clés sur les 131 communes qui composent la Métropole du Grand Paris et les 12 territoires. Des études thématiques ont également permis d'approfondir l'analyse de certains publics (étudiants, sans-abri) ou dispositifs : budget participatif, soutien à la parentalité.

Suite à l'étude du recensement, la population métropolitaine s'est accrue de 30 700 habitants par an entre 2008 et 2013, soit un taux de croissance annuel de +0,4 %. La métropole accueille 6 970 000 habitants au 1er janvier 2013. Cette hausse prolonge à un rythme ralenti celle constatée pour la période 1999-2008 (+0,8 %). L'effet combiné du vieillissement de la population et de la diminution constatée du nombre de naissances laisse présager un ralentissement démographique pour les années à venir.

Phénomène nouveau, la stabilisation de la taille moyenne des ménages résulte d'une décohabitation qui ne progresse plus. À l'horizon 2040, la taille moyenne des ménages devrait baisser à nouveau sous l'effet du vieillissement de la population. Les familles monoparentales et les ménages composés de personnes sans lien familial gagnent du terrain dans la métropole (étude en partenariat avec l'Insee, l'IAU, la DRIEA et la DRIHL).

Menée en partenariat avec l'Insee, une étude sur les migrations résidentielles a permis de montrer que 60 % des arrivants dans la Métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans. En 2012, 151 000 personnes se sont installées dans la MGP alors qu'elles n'y résidaient pas un an auparavant et 197 000 personnes ont fait le chemin inverse. Paris reste une destination privilégiée puisqu'un arrivant sur deux dans la métropole choisit de s'y installer. La même année, les départs ont été plus nombreux que les arrivées dans tous les territoires de la Métropole du Grand Paris, à l'exception du T3-Grand Paris Seine Ouest.

Le premier volet de l'étude « Les rythmes de la vie urbaine de la population étudiante et ses attentes » a révélé qu'un demi-million d'étudiants suit des études supérieures

À PARIS,
près d'un habitant
sur 10 est un étudiant

© Apur - David Boureau

dans la MGP, dont 322 000 à Paris. Leur nombre a progressé de 25 % entre 1999 et 2012 dans la métropole, contre 9 % pour la population dans son ensemble. A Paris, près d'un habitant sur 10 est un étudiant. Les étudiants interrogés dans le cadre de l'étude expriment des attentes en matière d'espaces de travail et de lieux de restauration.

Au-delà de ce suivi des populations, l'Apur a également analysé :

• **La géographie des sans-abri :** à partir d'une analyse des données de la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri (BAPSA), l'étude met en évidence une présence diffuse des campements sur l'ensemble du territoire parisien et des points de concentration dans le centre de Paris, près des gares et dans trois arrondissements (10ème, 18ème, 19ème). Les caractéristiques des publics révèlent une présence accrue de femmes et d'enfants.

• **Le soutien à la parentalité à Paris :**
275 dispositifs sont financés à Paris par la Ville et/ou la CAF de Paris. L'analyse de leur géographie montre qu'ils se concentrent dans les arrondissements du nord-est parisien. L'étude révèle une efficacité à renforcer avec une meilleure information et la mise en réseau desacteurs concernés.

FOCUS

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS : DES ÉCARTS DE REVENUS ENCORE ÉLEVÉS MALGRÉ LA REDISTRIBUTION

Menée en partenariat avec l'Insee à partir de nouvelles données sur le revenu disponible (Filosofi), l'étude met en évidence les disparités territoriales au sein de la métropole mais aussi le rôle redistributif des revenus de transfert.

En 2013, dans la MGP, le revenu médian disponible par unité de consommation (UC) et par mois s'élève à 1 827 €. Il est inférieur à celui de l'Île-de-France mais supérieur à celui de l'ensemble des 15 métropoles françaises. Dans la MGP, les disparités de revenus sont plus fortes que dans les autres métropoles françaises. Le prélèvement d'impôts directs et, plus encore, le versement de prestations sociales permettent toutefois de les réduire de 44 %.

Les écarts de revenus restent très importants, même après redistribution : la pauvreté demeure élevée dans les territoires qui en bénéficient le plus. C'est le cas notamment de Plaine Commune, Paris Terre d'Envol et Est Ensemble, où le taux de pauvreté est supérieur à 25 %.

Une analyse infracommunale (cf. carte) fait apparaître au sein des territoires une diversité de situations face à la redistribution.

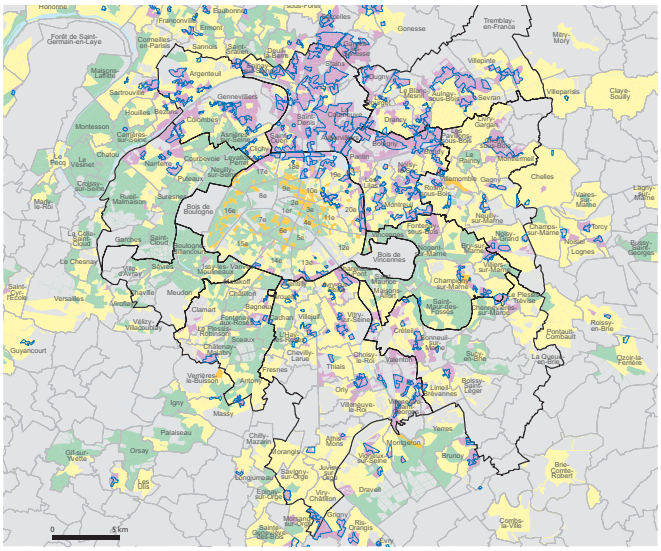

UNE NOUVELLE DONNÉE, LA COMPARAISON DES NIVEAUX DE VIE ET L'IMPACT DES EFFETS DE LA REDISTRIBUTION

Type de profil

pauvre
médian
mixte
aisé

périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Insee, FiloSoFi - 2013

Le profil de l'IRIS a été défini à partir de l'écart relatif entre le revenu médian disponible et déclaré.

BUDGET PARTICIPATIF : À QUOI RÊVENT LES PARISIENS ? ANALYSE DES PROJETS SOUMIS EN 2015

Initié en 2014, le budget participatif de Paris représente 5 % du budget total d'investissement de la ville soit un peu plus de 100 millions d'euros par an. L'étude s'attache à l'analyse de l'ensemble des projets proposés par les Parisiens avant toute sélection par les services. En 2015, 5 114 projets ont été déposés sur la plateforme Internet dédiée. L'analyse de la géographie des projets montre qu'ils se répartissent sur l'ensemble du territoire parisien, avec une forte concentration des projets dans les quartiers du centre de Paris et des projets moins nombreux dans les quartiers favorisés de l'ouest de Paris (cf. carte).

La moitié des projets soumis concernent trois thématiques : cadre de vie, environnement et mobilité.

Les thématiques recueillant le moins de projets, en lien avec le périmètre et les règles propres du budget participatif, sont le logement et l'économie. Des secteurs remarquables se distinguent part de fortes concentrations de projets, traduisant des attentes particulières des Parisiens : la petite ceinture, les bords de Seine et des canaux, les artères populaires et commerçantes, les boulevards des Maréchaux et la ceinture verte.

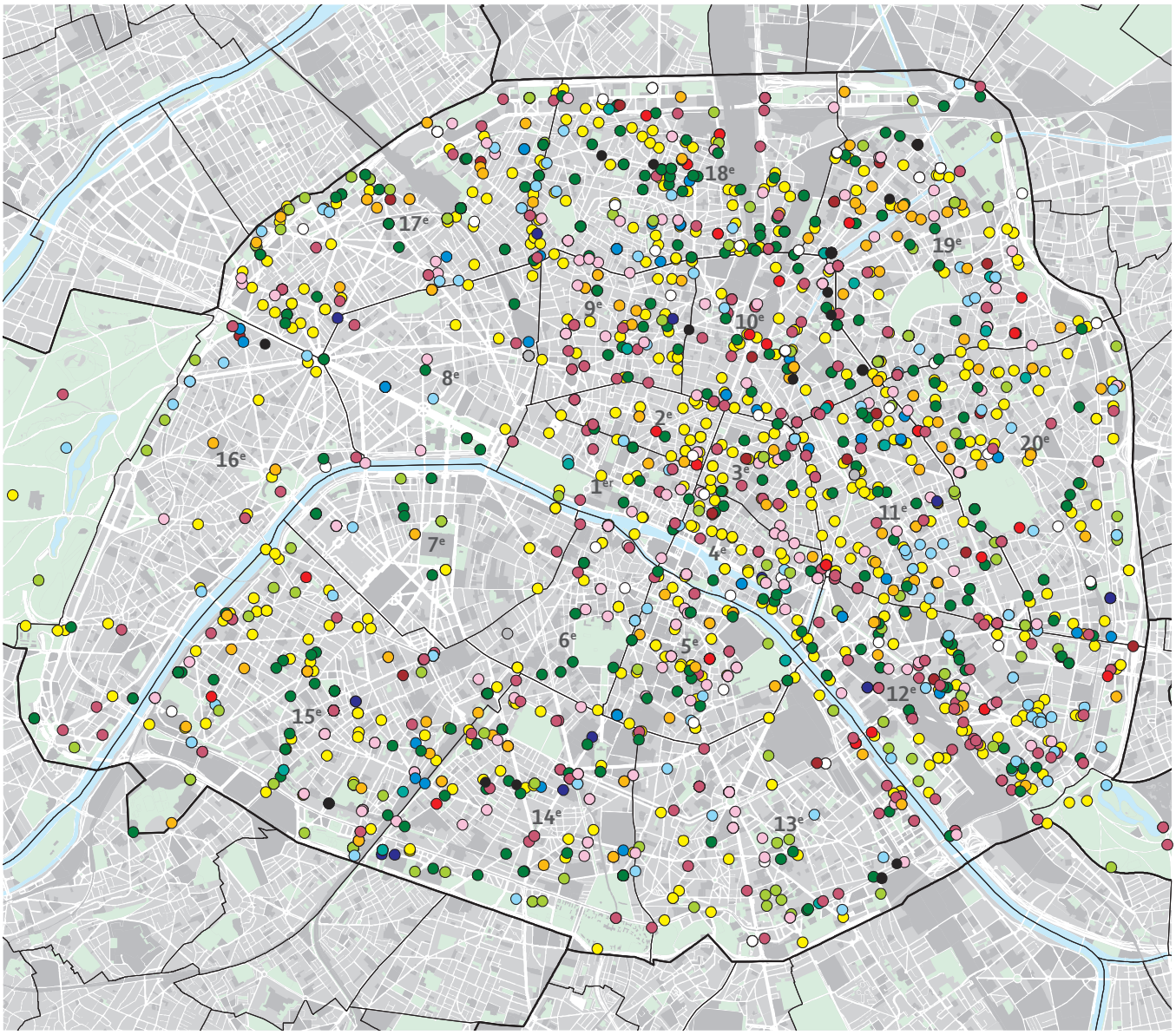

UNE SOURCE « BOTTOM UP » POUR CERNER LES ATTENTES CITOYENNES

2 186 projets localisables en un lieu précis et restreint, sur les 5 114 projets soumis au total par les parisiens lors du Budget Participatif

- Cadre de vie (797)
- Environnement (322)
- Transport et mobilité (229)
- Culture (186)
- Éducation et jeunesse (146)
- Sport (134)
- Prévention et sécurité (102)
- Autre (57)
- Propreté (46)
- Participation citoyenne (38)
- Solidarité (34)
- Économie et emploi (26)
- Ville intelligente et numérique (17)
- Logement et habitat (16)
- Non renseigné (7)

Source : Ville de Paris 2015

AXE 7

ÉCONOMIE, EMPLOI, COMMERCE ET TOURISME

Parce qu'il doit répondre aux défis d'une concurrence mondiale, le cadre économique de la Métropole est en constante évolution. Les études 2016 mettent en perspective différents types de mutations toutes porteuses d'implications pour l'avenir : la place croissante de l'innovation dans l'activité économique, les interrogations qui pèsent sur l'avenir des quartiers d'affaires ; l'évolution des quartiers centraux soumis à la pression montante du tourisme et du commerce d'enseigne. D'un sujet à l'autre, c'est un aperçu des transformations de l'immobilier d'entreprise et du renouvellement économique métropolitain qui est proposé.

Sur le sujet de l'innovation, un état des lieux de l'innovation a été dressé à l'échelle de Paris et de la Métropole avec le concours de Paris&Co. Les cartes mettent en évidence la progression du maillage sur le territoire métropolitain : 110 incubateurs, pépinières ou accélérateurs dont les trois-quarts créés après 2010. S'y ajoutent 25 projets d'extension ou de création (notamment la Halle Freyssinet), 90 espaces de coworking, 45 ateliers de fabrication numérique. À partir de ces éléments, un observatoire sera mis en place à l'été 2017. Concernant les quartiers d'affaires et leur évolution, suite à une étude menée en lien avec des étudiants de Sciences Po et 4 équipes de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP), les centres d'affaires vont perdurer mais vont devoir se transformer profondément :

- Le centre d'affaires de demain tournera le dos à la mono fonctionnalité. Inséré dans la ville, Il dégagera une atmosphère d'urbanité ;

- Ses bâtiments auront davantage qu'aujourd'hui des formats flexibles et modulaires, rendant possibles les transformations d'usage ;

DONNER À VOIR

les transformations de l'immobilier d'entreprise et du renouvellement économique métropolitain

© Apur

• Il accueillera en son sein des sites universitaires et tissera des liens avec la recherche ;

• Sa desserte interne privilégiera les mobilités douces. Secteur public et secteur privé s'y partageront la gouvernance et l'investissement.

Enfin, sur le sujet du tourisme, et plus particulièrement des Zones Touristiques Internationales (ZTI), les données réunies en 2016 ont montré que l'ouverture dominicale reste exceptionnelle dans certaines zones (Haussmann, Olympiades) mais qu'elle progresse dans les autres au fur et à mesure des signatures d'accords : fin 2016, 21 accords ont été conclus depuis la Loi du 6 août 2015 (Loi Macron) au sein de groupes ou branches d'activités parmi lesquels Darty, Marionnaud, le BHV, la fédération de la bijouterie, etc.

Le caractère touristique et commercial des ZTI tend à s'accentuer avec le risque d'une diminution de la vitalité résidentielle et d'un recul des commerces de proximité au profit des magasins d'enseigne déjà très implantés. Des gains d'emplois sont observés selon les enquêtes de l'Apur mais difficiles à quantifier. Au vu des accords adoptés dans les enseignes de plus de 10 salariés, les entreprises privilégient les CDI aux CDD, le plus souvent à temps partiels. Elles accordent des avantages au niveau salarial avec en général une majoration à 100 %. Il en va différemment dans les commerces de moins de 10 salariés qui pratiquent des majorations plus faibles.

FOCUS

DE NOUVELLES BASES DE DONNÉES COMME CELLE DES ACTEURS DES ÉCONOMIES SOLIDAIRES ET INNOVANTES (CARTE INTERACTIVE)

Plus de 700 acteurs – entrepreneurs, associations, organisations – appartenant à différentes catégories d'activités solidaires et innovantes ont été recensées à Paris et dans la Métropole du Grand Paris. L'ampleur acquise par le réseau rendait indispensable la mise en place d'une base pratique à consulter et bien documentée. C'est l'objet de la cartographie interactive mise en ligne par l'Apur en 2016.

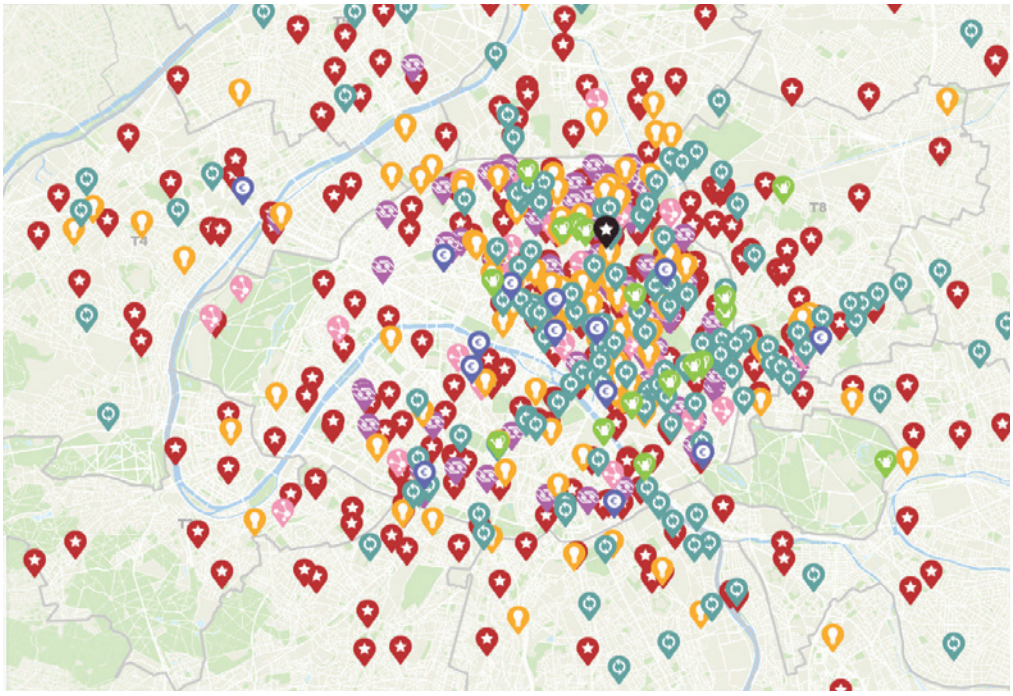

LES ACTEURS DES ÉCONOMIES SOLIDAIRES ET INNOVANTES

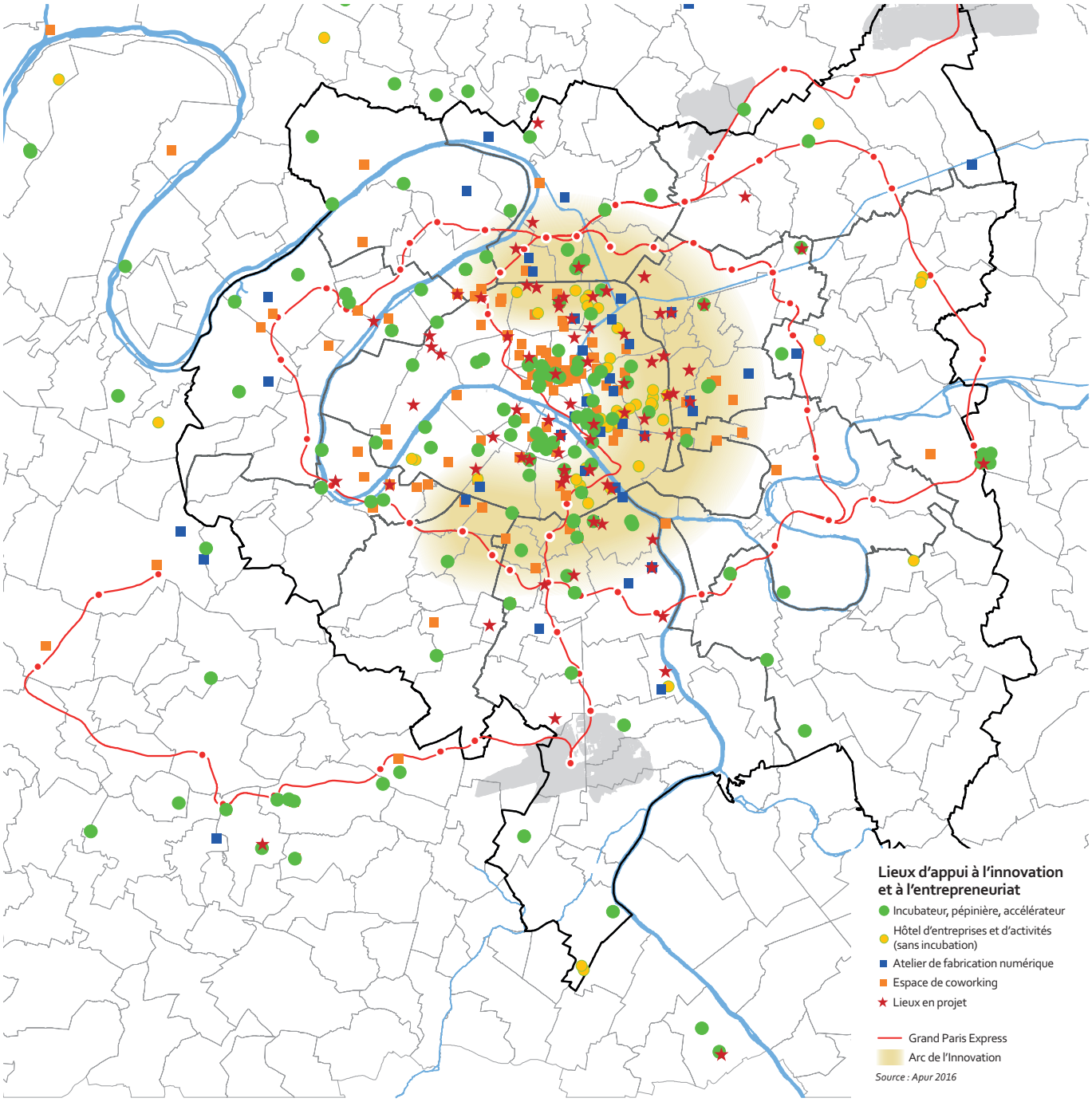

L'INNOVATION À PARIS ET DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

UN ATLAS POUR LES LIEUX DE L'INNOVATION

C'est au centre de la Métropole que les structures d'incubation sont apparues en premier à partir des années 2000. L'atlas des lieux de l'innovation réalisé par l'Apur en 2016 recense et cartographie l'ensemble des incubateurs, accélérateurs, pépinières et autres lieux créés pour l'accueil des jeunes entreprises innovantes.

Cet ensemble qui constitue une grande part de l'Arc de l'innovation dont l'ambition initiale de développement économique s'est élargie à la création d'emplois et à la transformation urbaine. On s'aperçoit que les structures nouvelles se déploient à l'est de la métropole où le tissu économique et urbain offre un terreau fertile pour de nouveaux incubateurs.

AXE 8

DYNAMIQUES TERRITORIALES MÉTROPOLITAINES, MÉTROPOLE POST-KYOTO

2016 a été marquée par la création de la Métropole du Grand Paris, l'année où l'ensemble des chantiers inscrits dans la loi ont commencé à être mis en œuvre. L'Apur a accompagné les acteurs de cette nouvelle gouvernance métropolitaine aux différentes échelles de son territoire.

Avec l'équipe de la Métropole du Grand Paris se sont mis en place plusieurs groupes de travail qui regroupent les services de la MGP, de l'IAU et de l' Apur pour mettre à disposition les données, les études et les cartographies thématiques nécessaires à l'élaboration des documents d'urbanisme métropolitains. Et ainsi contribuer à la réflexion sur le SCOT, le PMHH, le PCAEM mais aussi à la question de la mobilité et du développement économique.

La participation à l'appel à projet « Inventer la Métropole du Grand Paris » a donné lieu à la réalisation de « portraits de sites » (59 sites) pour la présentation de chaque lieu de projet sélectionné.

Concernant les territoires qui constituent la Métropole du Grand Paris, des travaux destinés à alimenter la connaissance de chacun des territoires à destination de l'ensemble des acteurs ont été menés, notamment sur les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) 09, 10 et 12 - avec lesquels, conjointement avec l'IAU, ont été réalisés des portraits de territoire accompagnés parfois de notes d'enjeux et de documents comparatifs des CDT qui ont servi de base de travail à des séminaires initiés par les conseils de territoire.

Ces portraits complètent les cahiers des « chiffres-clés » par territoire.

L'APUR ACCOMPAGNE

les acteurs dans la nouvelle gouvernance métropolitaine.

© Ph.Guignard@air-images.net

Ce sont des cahiers regroupant 60 indicateurs déclinés par commune et comparés aux moyennes territoriales et métropolitaines, chaque indicateur faisant l'objet également d'une précision sur son évolution depuis 5 ans.

Avec le Territoire de Plaine Commune (EPT 06) une réflexion sur le PLUI a donné lieu à des ateliers de travail destinés à comparer les PLU existants pour en dégager des éléments de convergence et de cohérence en vue de la réalisation du PLUI.

Enfin, avec le Forum Métropolitain du Grand Paris (anciennement Paris Métropole), dans le cadre des études sur le vison stratégique du Grand Paris, l'Apur a co-édité 6 carnets thématiques en lien avec l'IAU et participé aux commissions et aux groupes de travail « articulations territoriales ».

FOCUS

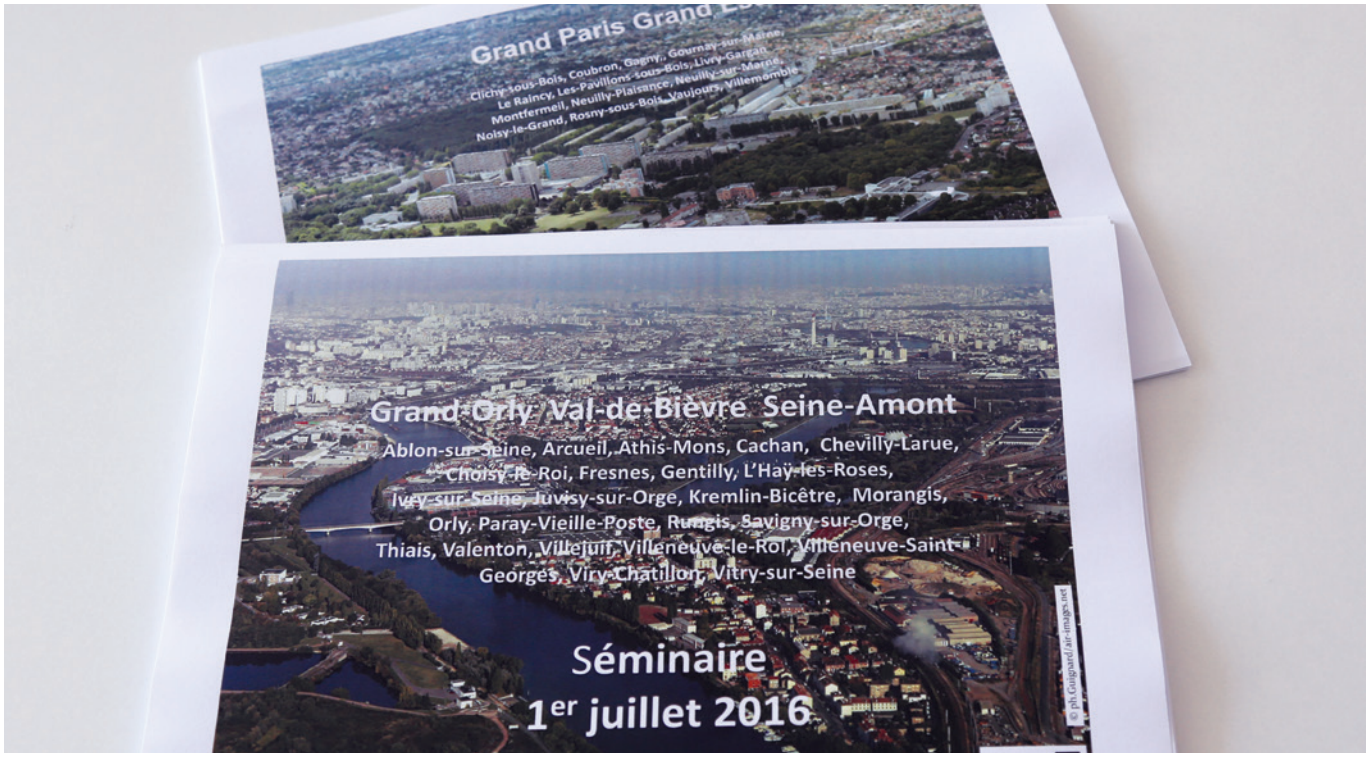

© Ph.Guignard@air-images.net

PORTRAIT DE TERRITOIRE GRAND-ORLY VAL-DE-BIÈVRE SEINE-AMONT

DES PORTRAITS DE TERRITOIRE POUR ACCOMPAGNER LES EPT

Afin d'aider les EPT à disposer des documents, cartes et statistiques nécessaires à la bonne connaissance de leur territoire, l'Apur et l'IAU réalisent conjointement des « portraits de territoire » dont le contenu est élaboré, de façon itérative avec les acteurs publics du territoire.

Des portraits ont été réalisés pour ParisEst Marne&Bois (EPT 10) ; Grand Paris Grand Est (EPT 9) et Grand-Orly Seine Bièvre (EPT 12). Ils sont généralement composés de plusieurs documents : un portrait sous forme de cartes et graphiques commentés, une ou des notes de synthèse, des documents comparatifs des projets inscrits dans les CDT, des séries d'indicateurs par commune, à l'échelle métropolitaine et régionale…

Ces portraits permettent aux territoires de disposer d'éléments de comparaison entre eux et avec l'ensemble de la Métropole et de constituer le socle d'un diagnostic prospectif pour leur projet de territoire et leurs débats sur l'intérêt métropolitain et territorial.

CARTE INTERACTIVE : LES CHIFFRES CLÉS DES 131 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

NOMBRE D'HABITANTS À L'HECTARE

- plus de 1000 habitants à l'hectare
- de 800 habitants à l'hectare à 1000 habitants à l'hectare
- de 600 habitants à l'hectare à 800 habitants à l'hectare
- de 400 habitants à l'hectare à 600 habitants à l'hectare
- de 200 habitants à l'hectare à 400 habitants à l'hectare
- moins de 200 habitants à l'hectare

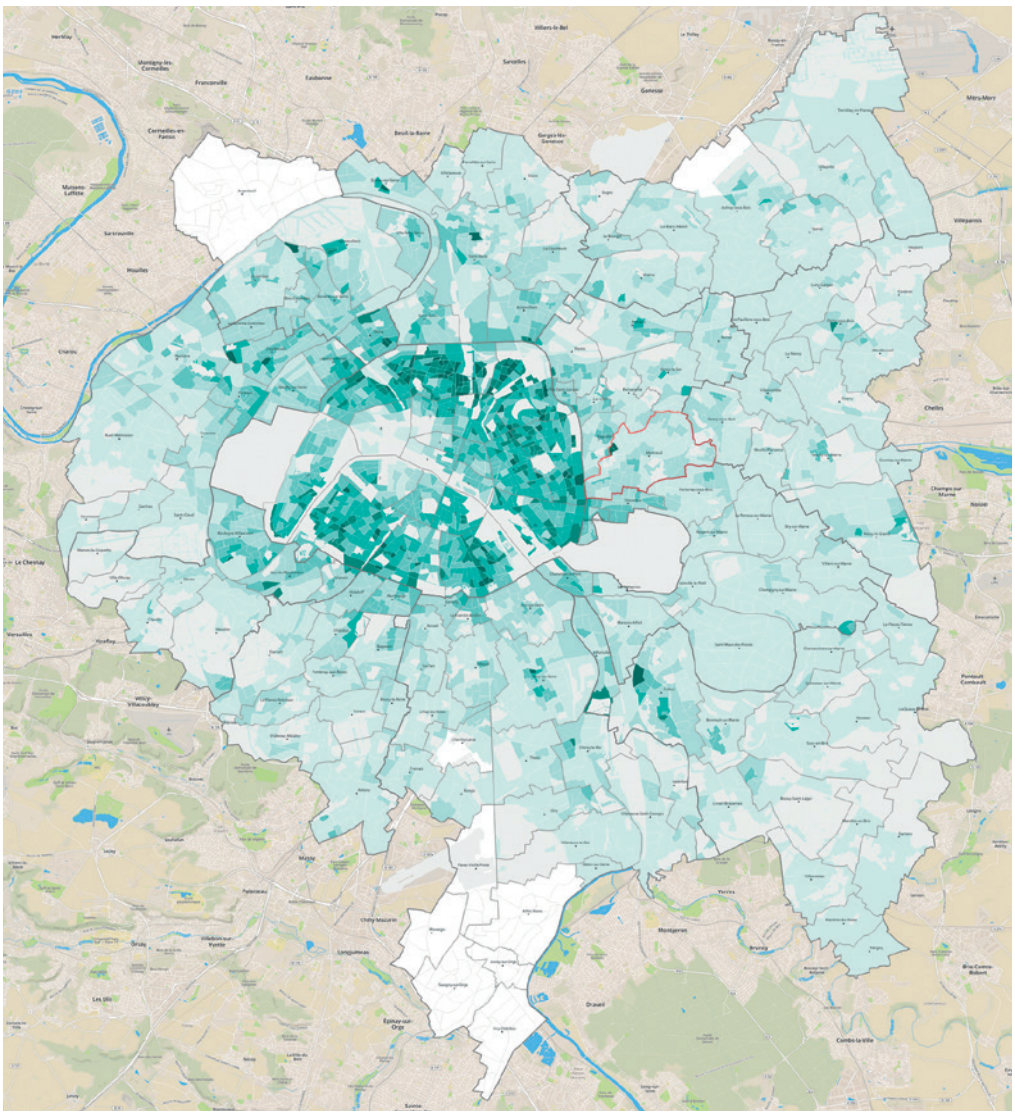

CARTE INTERACTIVE : LES CHIFFRES CLÉS DES 131 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Les données SIG, leur actualisation sur le périmètre élargi à la Métropole ont permis en 2016 des analyses spécifiques sous forme de portraits pour plusieurs Etablissement Publics Territoriaux de la Métropole. Ces portraits se sont aussi traduits par le développement et la mise en ligne d'un outil de description statistique des communes et territoires de la MGP qui répond à la demande des acteurs et des citoyens de pouvoir consulter par eux-mêmes des données brutes. La carte interactive donne ainsi accès à des fiches d'indicateurs sur chacune des 131 communes et chacun des 12 territoires de la Métropole du Grand Paris. Les fiches présentent 60 indicateurs regroupés en six thématiques :

- Démographie et Société,
- Ménage et Famille,
- Logement et Habitat,
- Chômage et Insertion,
- Economie et Emploi,
- Cadre de vie.

Pour chaque indicateur, une mesure d'évolution sur une période de 5 ans est proposée ainsi qu'une mesure de comparaison à un territoire de référence (le territoire pour les communes et la Métropole du Grand Paris pour les territoires). On y trouve, par exemple : le nombre de logements sociaux, celui des naissances, des demandeurs d'emploi, des médecins, le taux de végétation ou encore un indice d'accessibilité aux transports en commun.

Quinze sources statistiques sont exploitées dans leur version la plus récente, parmi lesquelles le recensement de l'Insee mais aussi des sources sur l'économie et le commerce (Pôle emploi, DADS, Sirene), l'habitat (RPLS, Ministère du logement), la démographie et le social (Etat civil, Cnaf, Filosofi), la santé (ARS) ou le transport (Stif). Les fiches seront régulièrement actualisées suite aux enrichissements demandés par les partenaires de l'Apur ou par les apports des nouveaux travaux de l'Atelier.

AXE 9

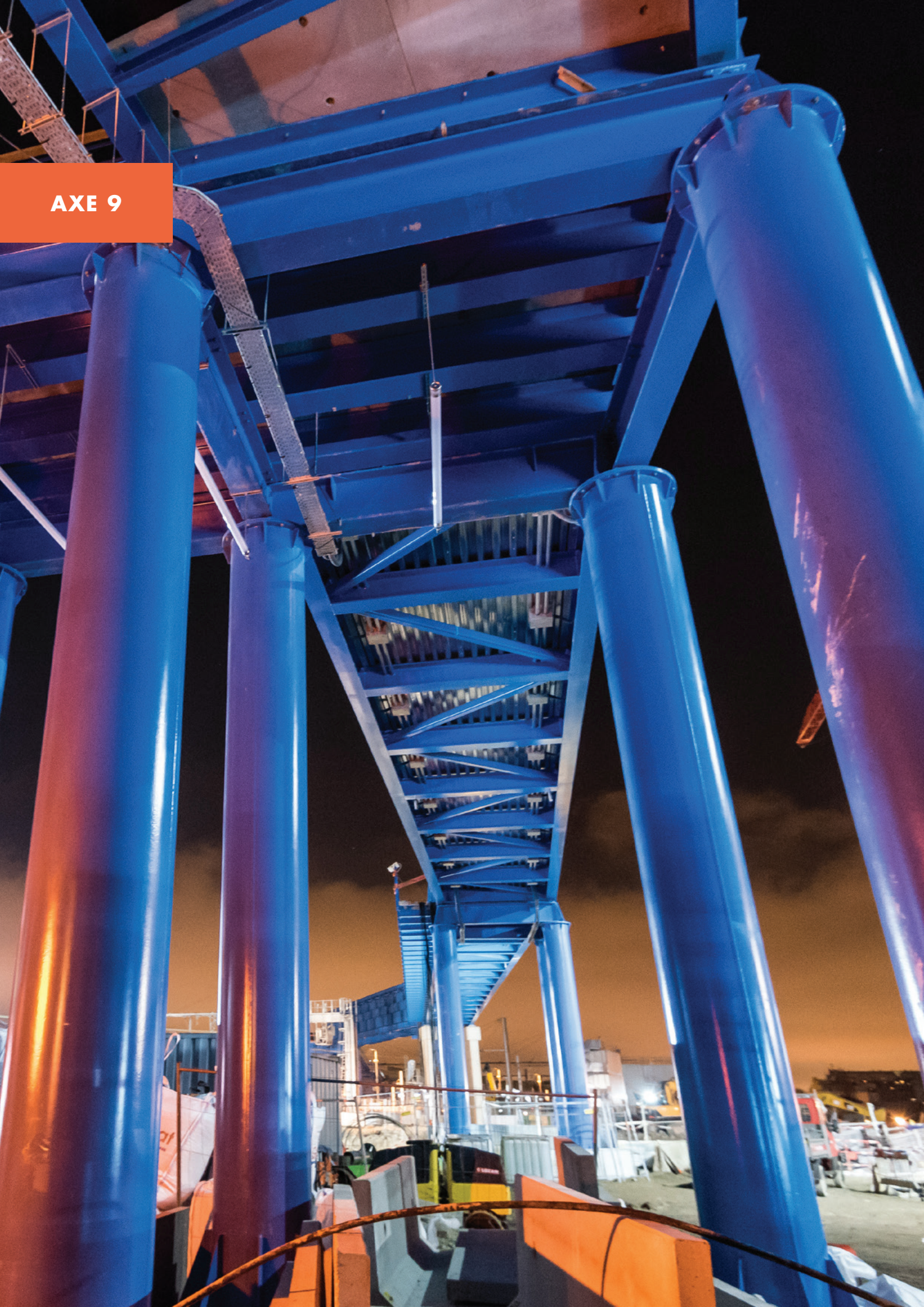

GRANDS PROJETS

Les grands projets sont partie intrinsèque du développement des villes et des métropoles. L'Apur, très présent dans ces grands projets, pilote l'observatoire des quartiers de gares. L'Atelier est également très impliqué dans le développement de la Seine avec l'Axe Seine, « Réinventer la Seine », baignade en Seine, dans la candidature Jeux Olympiques et dans le dossier préparatoire d' « Inventer la Métropole ». Ces grands projets dans leur diversité témoignent du renouvellement des outils de stratégie urbaine et propose un autre équilibre ente documents de planification et projets urbains, ces derniers ouvrant de nouvelle portes plus agiles plus rapides et plus souples.

En 2016 les travaux de l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris Express se sont poursuivis en lien avec la Société du Grand Paris et la DRIEA Ile-de-France. L'ensemble des 68 quartiers de gare est maintenant documenté, connaissance enrichie par des synthèses par lignes, et des approfondissements sur le tissu économique. Sur ce dernier point, des études spécifiques des quartiers des lignes 14, 15 Est et Ouest, 16, 17 et 18 ont été produits en collaboration avec l'Insee.

LA SEINE

L'Apur a été impliqué dans trois projets majeurs sur le site de la Seine :

- **Le projet Axe Seine :**
depuis 2015, 5 agences d'urbanisme, l'Apur, l' IAU, l'AUCAME, l'AURBSE et l'AURH ont initié un travail en commun pour la valorisation de l'Axe Seine en lien avec la missions Philizzot. Les travaux 2016 ont contribué à la réalisation d'une vélo route entre Paris et le Havre.

- **Le projet Baignade en Seine :**
l'Apur a réalisé le dossier de référence des sites potentiels de baignade dans la Seine et dans la Marne en lien avec tous les acteurs de l'eau. L'Apur est associé aux différentes études de ce dossier majeur pour la candidature aux jeux olympiques ;

- **Le projet « Réinventer la Seine »**
avec un accompagnement sur le choix des sites, la production des fiches et dossiers pour la Métropole, et la coordination avec les agences de Rouen et du Havre.

CES GRANDS PROJETS
dans leur diversité
témoignent
du renouvellement
des outils
de stratégie urbaine

© Société du Grand Paris - Gérard Rollando

FOCUS

RECONQUÊTE DE LA SEINE ET DES CANAUX

Le retour vers un fleuve plus actif s'accélère. Les travaux menés par les agences dans le cadre de l'Axe Seine sur les aspects économiques mais aussi sur la réalisation d'une vélo route le montrent.

La candidature de Paris pour les Jeux Olympiques, en proposant une épreuve dans la Seine, a accéléré les actions en cours pour retrouver une meilleure qualité d'eau de baignade. C'est l'occasion de travailler à des systèmes mixtes de gestion des eaux de pluie, associant réservoirs et infiltrations, des études menées par l'Apur depuis plusieurs années qui nous permettent d'être partenaires dans ce dossier très technique et d'aménagement urbain. La carte ci-dessous présente les lieux potentiels de baignade le long de la Seine et de la Marne.

SITES POTENTIELS DE BAIGNADE DANS LA SEINE ET LA MARNE

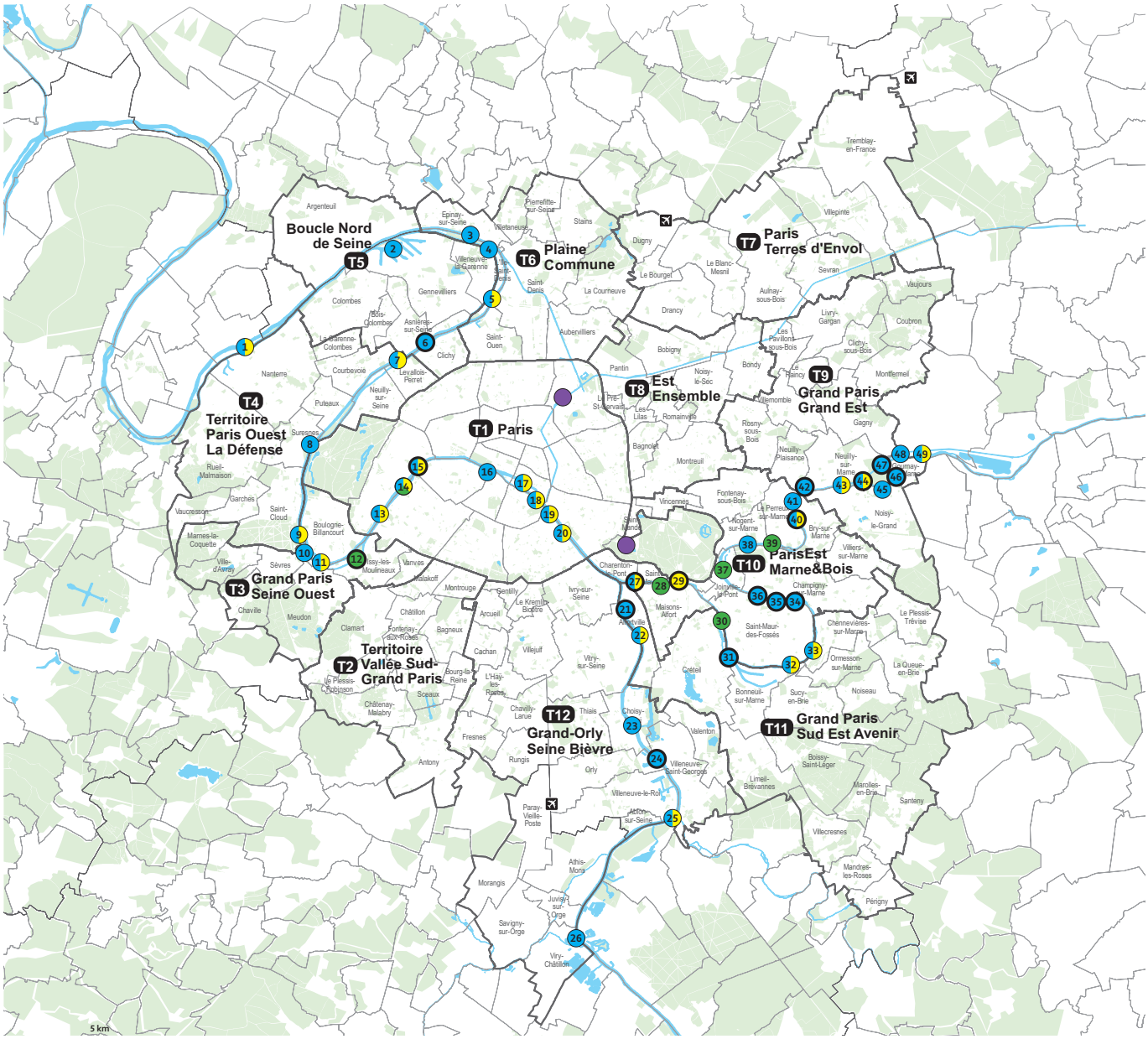

L'OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DE GARES DU GRAND PARIS

La mise en œuvre de l'observatoire des quartiers de gare du Grand Paris s'est poursuivie en 2016 et a concerné les 9 quartiers de gare de la ligne 17 qui reliera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot à l'horizon 2030. Les travaux de l'observatoire ont aussi permis de documenter les 10 quartiers de gare de la ligne 18, qui reliera l'Aéroport d'Orly à l'est à Versailles Chantiers à l'ouest à l'horizon 2030.

L'observatoire a apporté des éléments de connaissance sur le tissu économique actuels de ces quartiers. Ces travaux mettent en évidence les orientations économiques de chaque ligne :

- les quartiers de la ligne 14 se caractérisent par des activités diversifiées au nord et très spécialisées au sud ;
- les quartiers de la ligne 15 sud accueillent 140 000 emplois, dont la moitié sont concentrés dans 4 quartiers ;
- la vocation économique des quartiers de la ligne 15 ouest se lit par le nombre d'emplois qui y sont présents (280 000 emplois) et le fait de relier plusieurs grands pôles d'emplois dont celui de La Défense ;
- dans les quartiers de gare de la ligne 15 est ce sont les services publics et les fonctions industrielles et support qui prédominent ;
- dans les quartiers de gare de la ligne 16 la présence des services publics est particulièrement forte ;
- les quartiers de gare de la ligne 17 témoignent d'une orientation vers les fonctions liées aux transports, avec notamment la présence de l'aéroport Charles de Gaulle ;
- les quartiers de la ligne 18 sont quant à ceux caractérisés par la forte présence d'activités hautement qualifiées et un fort potentiel de développement autour du campus urbain de Saclay.

EXTRAITS DES MONOGRAPHIES DES QUARTIERS DES LIGNES 17 ET 18 DU GRAND PARIS EXPRESS

Triangle de Gonesse Parc des Expositions L17

Aéroport CDG T2, T4 et le Mesnil Amelot L17

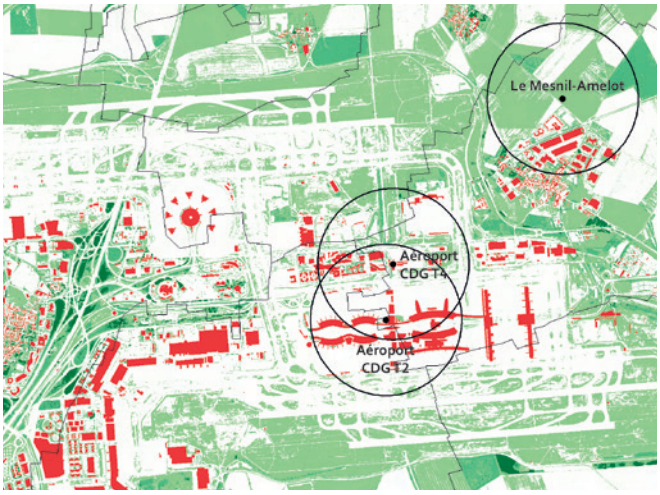

Massy Opéra

Les bâtiments et la végétation

gare
rayon de 800 m
bâtiments

Hauteurs de la végétation

moins de 1 m
de 1 à 10 m
plus de 10 m

Sources : Apur, photo proche-infrarouge, MNE, MNT 2012, © InterAtlas

AGD

ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Depuis sa création, l'Apur partage son expertise et son savoir-faire à travers le monde dans le cadre de la coopération décentralisée de la Ville de Paris, du Ministère français des affaires étrangères et européennes, et/ou de l'Agence Française de Développement (AFD).

L'Atelier développe également des contrats avec des villes, des gouvernements, des institutions, ou la Commission européenne en prolongements d'actions de coopération décentralisée menées par la Ville de Paris ou remportés lors d'appels d'offres internationaux.

Ces missions sont variées : urbanisme (projets d'aménagement localisés, schémas directeurs...), transports, patrimoine, évolutions institutionnelles, aide à la création d'agences d'urbanismes etc.

4 types d'actions ont été menés en 2016

• **A Paris, réception de délégations étrangères**
En 2016, ce sont ainsi 18 délégations qui ont été accueillies par l'Apur provenant de Mexico, Medellin, Rio de Janeiro, Buenos Aires, Lima, Quito, Cotonou, Prague, Tunis, etc. L'Apur a par ailleurs participé à une séance du groupe de travail mobilité du C40 dont Paris assure la présidence.

• **Participation à des missions de coopération à l'étranger**
En 2016, des missions ont été organisées dans les villes suivantes :
- Bucarest (création d'une agence d'urbanisme et méthode de projets urbains).
- Bethlehem (appui pour la réalisation d'un schéma directeur mobilité).
- Rangoun (Mission d'identification des besoins en mai et tenue d'un atelier « Patrimoine et modernité ») en novembre.
- Phnom Penh (Planification urbaine secteurs sud & espace public, en décembre).

• **Rayonnement de Paris à l'international**
En 2016, l'Apur a participé à différents évènements/colloques à l'étranger parmi lesquels :
- Singapour sur les smart-cities et

18 DÉLÉGATIONS ETRANGERES
accueillies par l'Apur en 2016

© Apur

éco-quartiers (juin 2016).
- New-York sur la planification (septembre 2016).
- Yichang (Chine) sur la logistique (septembre 2016).
- Oulan-Bator – 4ème atelier international d'architecture et d'urbanisme franco-mongol (septembre 2016).
- Téhéran sur la ville durable (octobre 2016).
- Quito, sommet Habitat III (octobre 2016).
- Shanghai sur les projets urbains et la ville durable (décembre 2016).

• **Production d'étude de benchmark**
Enfin, l'Atelier a commandé au collectif ReCube (www.recube.fr) une étude de benchmark international sur les pratiques d'économie circulaire à Mexico, Rio de Janeiro, Dakar et Bangalore. Celle-ci a par la suite été étendue à Bogota, Abidjan, et Casablanca.

Le rapport publié détaille ainsi 10 pratiques dans les 4 premières villes, à retrouver sur le site de l'Apur (apur.org).

FOCUS

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE PARIS-RANGOUN

Rangoun, ancienne capitale de Birmanie, est aujourd'hui à un tournant de son histoire urbaine. Depuis le milieu des années 2000, la ville est entrée dans une phase de mutation rapide et dispersée. La multiplication sans cohérence de gratte-ciel, abritant bureaux, logements de standing et centres commerciaux, met en danger un paysage naturel et patrimonial unique en Asie du Sud-Est. Le fonctionnement et l'attractivité de la ville sont également impactés négativement par une congestion urbaine croissante. À juste titre, ces transformations urbaines rapides et peu maîtrisées inquiètent les autorités locales et la société civile, dans un souci de protection du patrimoine, de l'image de la ville, de son histoire et de son identité. Un zoning plan est en cours d'élaboration. Ce document, concret et directement utilisable quotidiennement par les services sera l'un des outils principaux pour maîtriser et orienter le développement urbain de Rangoun.

Un pacte d'amitié et de coopération avec la Maire de Paris a été signé en août 2016 pour une durée de 3 ans visant à développer les échanges entre les deux villes en priorité sur les sujets du développement urbain et de la participation citoyenne. Face aux enjeux identifiés après une première mission Ville de Paris/l'Apur effectuée à Rangoun fin 2016, la coopération Paris-Rangoun consistera à l'accompagnement des autorités locales et de leurs services techniques dans la gestion du développement urbain de la ville, en les assistant particulièrement dans la réalisation du zoning plan durant l'année 2017.

CENTRE-VILLE DE RANGOUN
la hauteur des bâtiments dépend de leur date de construction, les plus récents étant les plus hauts.
Le nouveau centre secondaire de Junction Square (photo du haut)
illustre cette course à la hauteur avec des bâtiments de 18 à 22 étages.

An International Grade A Office Tower for All Businesses
Crystal
Tower

FARMER

Photos : © Apur

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2016

CES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'APUR : apur.org

© Apur

PUBLICATIONS

© Mairie de Paris – DU – MCC – J. Leroy

Recensement et dynamiques du parc de bureaux à Paris et dans la Métropole du Grand Paris

© Apur

Les habitations à Bon Marché de la ceinture de Paris : étude historique

Nouvelles données – 10 ans d'évolution de la végétation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris

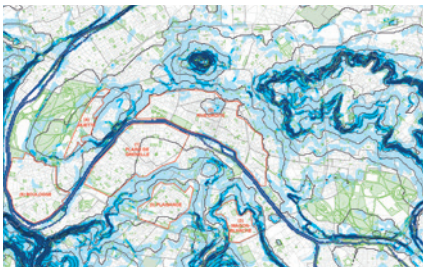

Les îlots de chaleur urbains du cœur de l'agglomération – Cahier n° 3 : brises thermiques

© Apur

Recensement des murs végétaux parisiens : cartographie et typologies

© Ph.guignard@air-images.net

L'École des Mines ParisTech et l'Observatoire de Paris-Meudon au sein de la stratégie PSL du Grand Quartier Latin

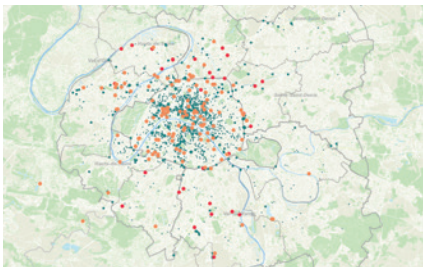

Carte interactive des implantations hôtelières dans la métropole parisienne

© Ph.guignard@air-images.net

L'eau brute à Plaine Commune : une ressource au service des politiques publiques (contrat)

© Apur – D. Boureau

L'espace public parisien, nouvel équipement sportif

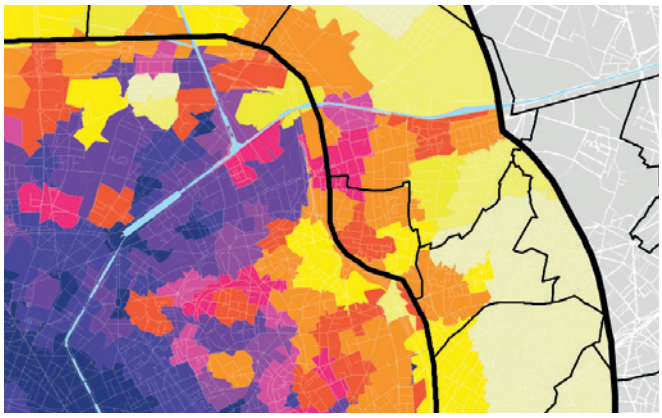

Atlas de l'espace public parisien

© Apur

Bilan de la concertation « Paris'Commerces »

© Apur – H. Darabi

Les rythmes de l'espace public

© Apur

La géographie des sans-abri à Paris

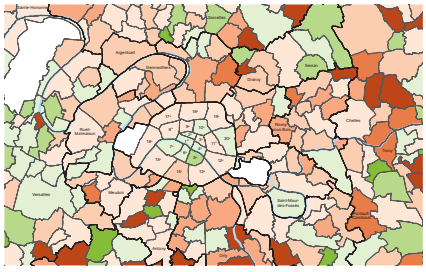

La Métropole du Grand Paris compte près de 7 millions d'habitants – Résultats du recensement au 1er janvier 2013

© Mission Locale / Shutterstock

Les jeunes de la Mission Locale de Paris – Portrait des jeunes suivis en 2016

© Apur – D. Boureau

Paris : légère perte de population entre 2009 et 2014 - Résultats du recensement au 1er janvier 2014

PUBLICATIONS

© Apur – D. Boureau

Population, logement, emploi – Partie 1 : la population – Analyse du recensement au 1er janvier 2013

© Apur – D. Boureau

Population, logement, emploi – Partie 2 : le logement – Analyse du recensement au 1er janvier 2013

© Apur – D. Boureau

La taille moyenne des ménages en Ile-de-France

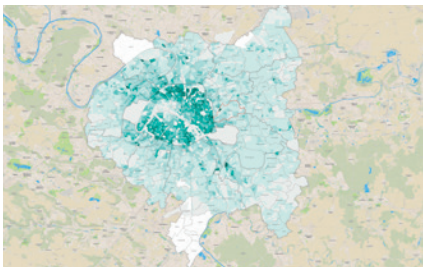

Carte interactive : Chiffres-clés des 131 communes de la Métropole du Grand Paris

Carte interactive : Portraits d'arrondissements

© Apur – D. Boureau

Migrations résidentielles dans la Métropole du Grand Paris – 60 % des arrivants dans la Métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans

Métropole du Grand Paris : des écarts de revenus encore élevés malgré la redistribution

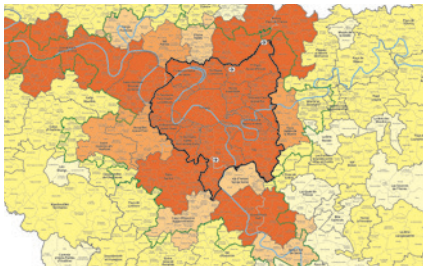

Carte des intercommunalités en Ile-de-France au 1er janvier 2016

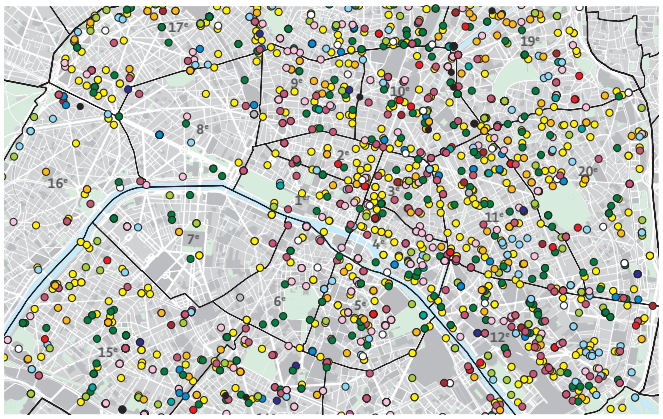

Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis en 2015

© Ph.guignard@oir-images-net

Espaces funéraires du Grand Paris – L'évolution des cimetières, des crématoriums et de la démographie - 2006-2016 : 6 études

© Ph.guignard@oir-images-net

Les conditions de logement en Île-de-France

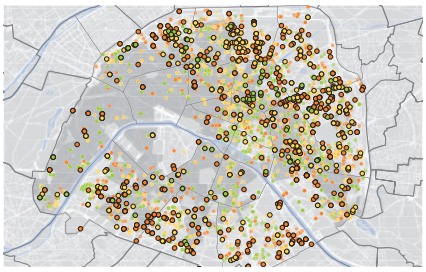

Les chiffres du logement social à Paris

© Apur – D. Boureau

L'accès au logement social à Paris – Partie 1 : l'offre et la demande de logement social en 2015 / Partie 2 : les attributions de logements sociaux en 2015

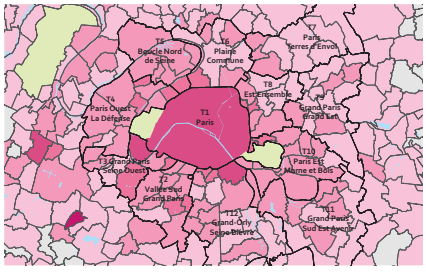

Cartographie comparée de la demande de logement social et des attributions réalisées en 2015 dans la MGP

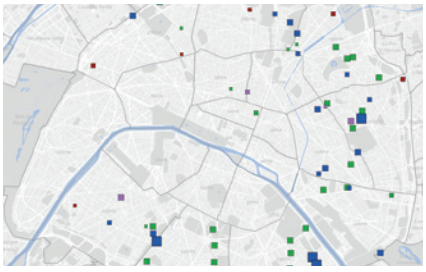

Observatoire de la prévention de la dégradation des immeubles d'habitation à Paris - Résultats 2016

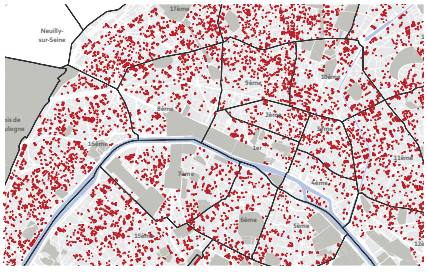

Le patrimoine bâti parisien – Premier repérage pour des réhabilitations thermiques

PUBLICATIONS

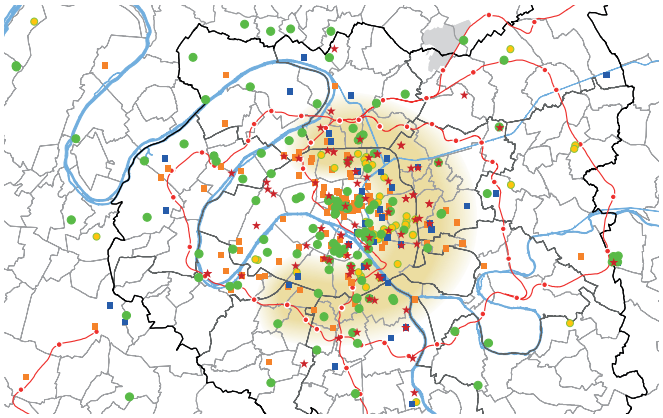

L'innovation à Paris et dans la Métropole du Grand Paris – Données sur les startups, les lieux, les méthodes

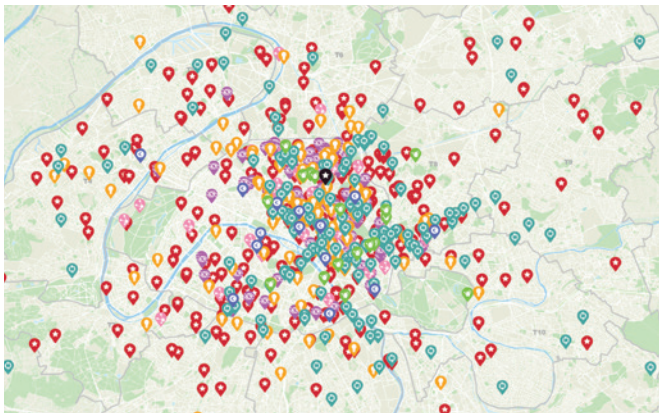

Carte interactive : « Maison des économies solidaires et innovantes »

© Apur

Le modèle du quartier d'affaires est-il obsolète ?

© Apur

À Paris, un emploi salarié sur cinq dans les zones touristiques internationales

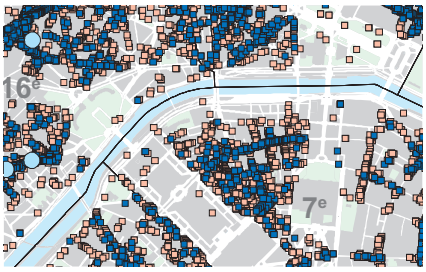

Les réseaux commerciaux poursuivent leur développement à Paris

© Apur

Évolution des commerces à Paris - Suivi des 56 rues les plus commerçantes

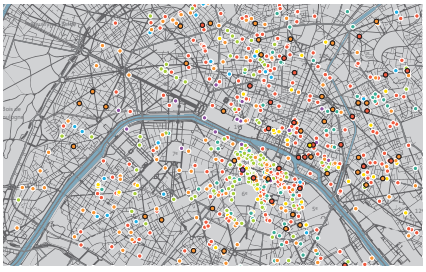

Les évolutions du commerce culturel à Paris 2003-2014

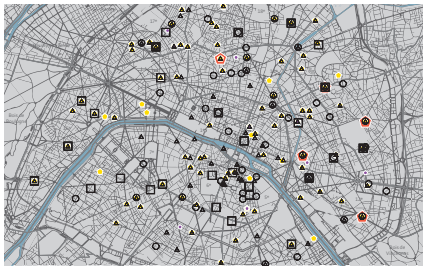

Les librairies parisiennes - Résistances et mutations - Évolution 2003-2014

© Apur – D. Boureau

Les lieux singuliers de l'espace public à Paris, une stratégie de la petite échelle

© Apur

Baignade en Seine et en Marne, pistes de réflexion sur les futurs sites

© Apur

Les entrepreneurs étrangers à Paris

© Apur – D. Boureau

Le boulevard périphérique parisien au cœur de la Métropole - Enjeux et perspectives

© Ph.guignard@air-images.net

Portrait du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (EPT12)

Vision stratégique du Grand Paris

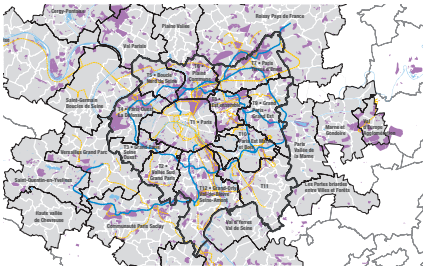

Regroupements intercommunaux de l'agglomération parisienne au 1er janvier 2016 - Tome 2 - Les dynamiques communales

© Ph.guignard@air-images.net

Nouvelle organisation territoriale pour le Grand Paris : quel risque d'effets frontière ?

PUBLICATIONS

© Apur – H. Dorabi

Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris - Premiers éléments

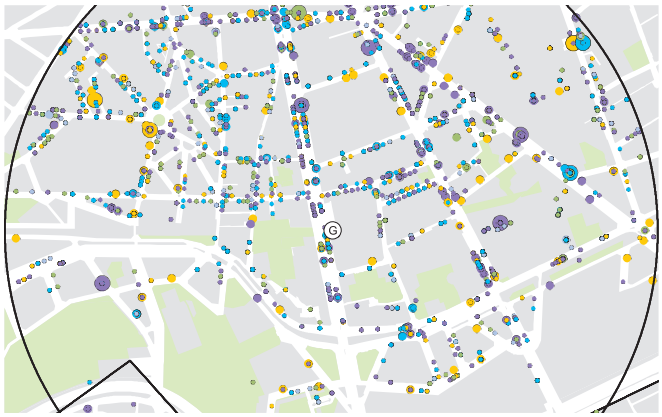

Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris – Tissu économique dans les quartiers de gare du Grand Paris Express

Observatoire des quartiers de gare du Grand Paris – Analyse croisée des quartiers de gare des lignes 17 et 18

Paris Rouen Le Havre : une véloroute en projet pour 2020

© Apur

Coopération décentralisée Paris-Phnom Penh, 2016-2018

© Apur

Partenariat Paris-Rangoun – Pistes de coopération et bilan de l'atelier « Patrimoine et Modernité » - Rapport de mission du 31 octobre au 4 novembre 2016

© Apur

Oulan-Bator – 4e atelier international d'architecture et d'urbanisme franco-mongol - Rapport de mission et compte-rendu d'atelier

ReCube - étude de 10 initiatives d'économie circulaire dans quatre villes de pays en voie de développement

CES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'APUR : apur.org

REMERCIEMENTS

Ces travaux et études ont été menés avec le soutien de l'ensemble de nos adhérents et des directions de la Ville de Paris.

Nous ont également accompagnés les directions de la Région Ile-de-France, les départements, les territoires et communes de la Métropole du Grand Paris ainsi que l'ensemble des grands acteurs de l'urbanisme parisiens et métropolitains.

Nous associons également à ces remerciements les associations, agences d'urbanisme, entreprises, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, sociologues, chercheurs, écoles d'architecture et d'urbanisme et universités qui ont contribué à mener à bien ces travaux en 2016.

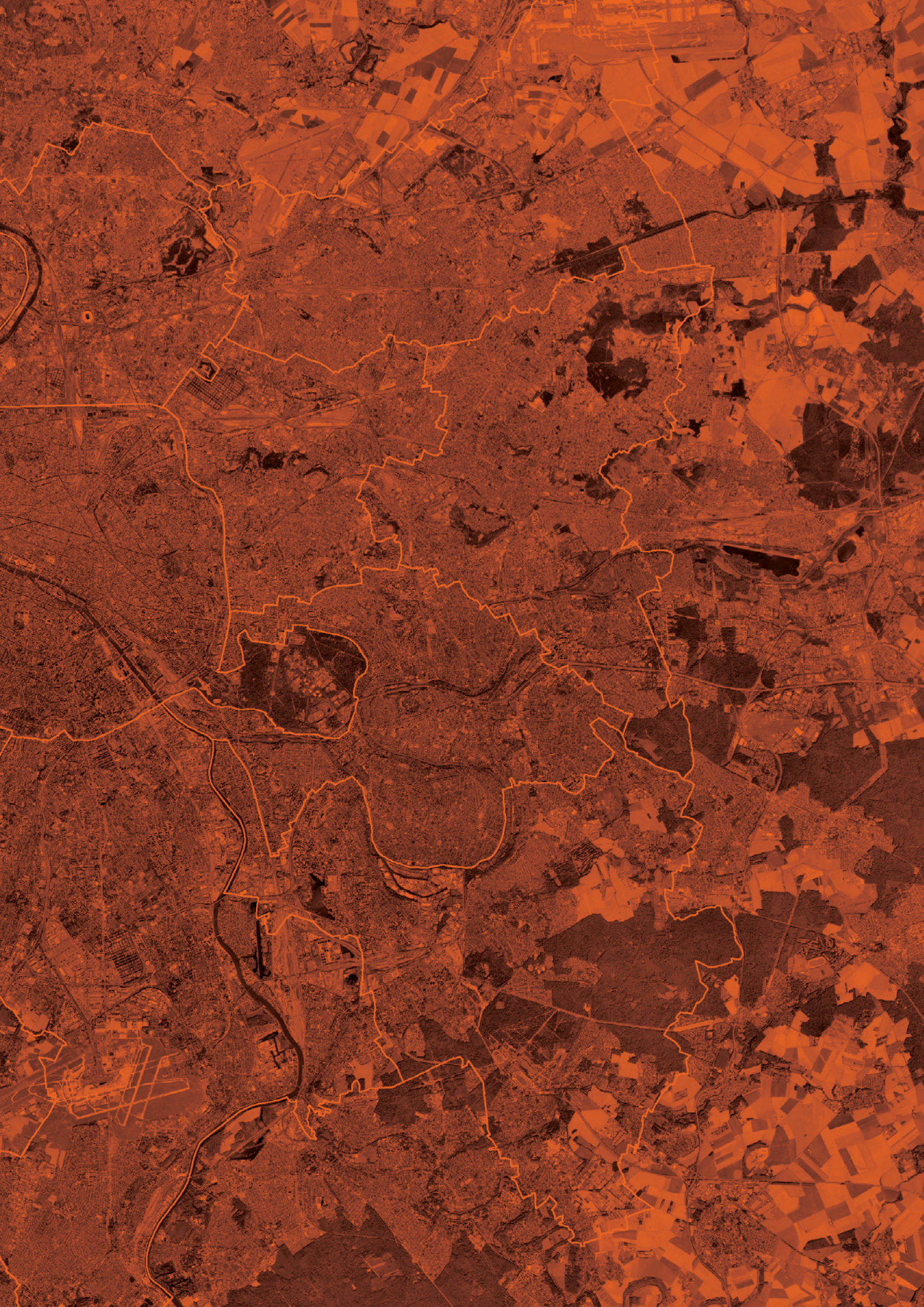

www.apur.org